



**HAL**  
open science

**La bibliothèque de maître Jean de Chambouz  
(1543-1587), notaire et audencier au Conseil de  
Genevois**

Laurent Perrillat

► **To cite this version:**

Laurent Perrillat. La bibliothèque de maître Jean de Chambouz (1543-1587), notaire et audencier au Conseil de Genevois. 2012. halshs-00718578

**HAL Id: halshs-00718578**

**<https://shs.hal.science/halshs-00718578>**

Preprint submitted on 17 Jul 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**La bibliothèque de maître Jean de Chambouz (1543-1587),  
notaire et audencier au Conseil de Genevois**

par Laurent Perrillat,

archiviste paléographe, docteur en histoire, conservateur des bibliothèques

*Nota : Le présent texte est une version revue, corrigée et augmentée d'un article initialement publié en 2000, dans la Revue savoissienne. L'identification des ouvrages de la bibliothèque a pu être affinée grâce à des outils qui n'existaient pas ou n'étaient pas aussi riches qu'actuellement (2012) : catalogues de la BnF, du CCFr, Gallica, Google Books... Il en résulte quelques modifications, notamment en ce qui concerne les données chiffrées, par rapport à l'édition de 2000. Elles demeurent néanmoins mineures et n'affectent donc pas les conclusions générales.*

Parmi les sources d'archives notariales, les inventaires après décès offrent une foule de renseignements sur la vie matérielle des époques anciennes. Ils peuvent même, lorsque les livres y sont décrits, apporter de précieux éléments sur le contenu des bibliothèques du défunt propriétaire. Par ce biais, on dispose d'un moyen d'approche à la fois commode et délicat pour percevoir les préoccupations intellectuelles d'une personne. Le hasard des recherches m'a donné de découvrir un inventaire après décès décrivant les ouvrages présents chez un notable annécien du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce document est intéressant à plus d'un titre : il est en effet rare d'en trouver des exemples pour cette époque dans le domaine savoyard. On ne connaît, en effet, pour ce siècle que quelques collections de la haute noblesse ou de la magistrature. Il est encore plus rare de trouver le contenu de la bibliothèque analysé d'une façon suffisamment précise pour autoriser une tentative d'identification des titres. C'est cependant le cas pour mon inventaire après décès.

La bibliothèque qui nous intéresse ici est celle de maître Jean de Chambouz (1543-1587), notaire et audencier au Conseil de Genevois. Elle est tirée de l'inventaire après décès de ce personnage, conservé sous la cote 2 E 10001 aux Archives départementales de la Haute-Savoie. Ce document figure au début d'un fragment de minutaire d'un notaire instrumentant à Annecy dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (au moins entre 1561 et 1587<sup>1</sup>), maître Jacques Delespine : non folioté, ce fragment porte sur l'année 1587. Il manque manifestement plusieurs folios à ce registre car l'inventaire après décès débute tout de suite par ces mots : « une casse fritiere » et le protocole initiale manque. La perte en est fort regrettable car cette partie de l'acte nous permettrait de dater précisément l'inventaire ; on peut toutefois penser, sans trop se tromper, qu'il a été réalisé et rédigé au début de l'année 1587, vers le mois de mars. Les actes qui le suivent sont en effet datés du 27 et du 7 mars de cette année<sup>2</sup>. Cet inventaire après décès comprend quatre parties : la description des meubles du défunt, celle de ses titres et papiers, celle de ses minutes notariales et la liste des titres de sa bibliothèque<sup>3</sup>. Il est passé à Annecy, très

---

<sup>1</sup> ADHS, H dépôt de l'hôpital d'Annecy, I, pièce n° 107 (testament passé devant maître Jacques Delespine en 1561) et 2 E 10001.

<sup>2</sup> ADHS, 2 E 10001, fol. 10v. : l'acte suivant immédiatement l'inventaire est du 27 mars 1587. *Ibid.*, fol. 12 : acte du 7 mars 1587 ; fol. 14v. : acte du 24 juillet 1587 ; fol. 18v. : acte du 4 août 1587 ; fol. 26 : acte du 20 juillet 1587...

<sup>3</sup> *Ibid.*, fol. 1-1v., fol. 1v.-5v., fol. 5v.-6v. et fol. 6v. et 10v.

vraisemblablement non loin de la porte Genotton (actuellement Sainte-Claire)<sup>4</sup>, dans le « poylle de la maison des hoirs dud. feu M<sup>e</sup> Jehan de Chambouz », en présence de deux artisans, honorable Hugues Thomas, « cudurier », et honorable Nicolas Pinguin, menuisier<sup>5</sup>.

Les éléments que l'on a pu tirer de ce document, ainsi que d'autres sources annexes, permettent ainsi de retracer la biographie de maître Jean de Chambouz et d'appréhender le contenu intellectuel de sa bibliothèque annécienne.

## **Le parcours de maître Jean de Chambouz : de La Roche à Annecy au service des Grands**

Maître Jean de Chambouz est né à La Roche ou dans ses environs en 1543<sup>6</sup>. Ses parents, Jean de Chambouz et Antoinette d'Arlod, s'étaient mariés quelques années auparavant, en 1537<sup>7</sup> : il porte un patronyme fort répandu parmi la bourgeoisie de La Roche, en marge de la noblesse. Les auteurs de l'*Armorial de Savoie* ont pu en effet écrire en établissant la généalogie de cette famille :

Famille notariale de La Roche et d'Annecy, dont plusieurs membres ont acquis par patentes ou par la charge de secrétaire ducal la noblesse régulière mais dont bien des représentants sont habituellement ou parfois qualifiés nobles sans qu'on puisse se prononcer avec certitude sur la validité de leurs droits à cette épithète. Les titres nous ont beaucoup manqué pour établir une filiation bien suivie et l'existence de nombreux homonymes contemporains n'a pas contribué à éclairer la question<sup>8</sup>.

Maître Jean de Chambouz n'a jamais été qualifié noble, pas plus que son père qui est au mieux qualifié d'honorable<sup>9</sup> : ce dernier était sans doute un paysan aisé ou un artisan, à l'instar de son propre père Pierre de Chambouz<sup>10</sup>. Il ne semble pas avoir de liens de parenté proches avec Louis de Chambouz, qui fut anobli par la comtesse de Genevois en 1543<sup>11</sup>. Cela n'a cependant pas empêché maître Jean de Chambouz d'acquérir une position enviable dans la société : son avant-nom de maître laisse sous entendre l'appartenance à la strate supérieure de la bourgeoisie et les alliances contractées par ses ascendants et par lui-même l'agrègent à la noblesse. Son père a épousé une demoiselle d'Arlod, elle-même fille d'un noble qui exerçait la profession de notaire et d'une demoiselle de Chasteauneuf<sup>12</sup>. On

---

<sup>4</sup> Maître Jean de Chambouz est recensé non loin de la porte Genotton sur un rôle de garde des portes de la ville d'Annecy en 1583 (AM Annecy, GG 3(55)). Sa femme dictera ses dernières volontés dans une maison également située rue Genotton en 1613 : il s'agit sans doute du même domicile.

<sup>5</sup> ADHS, 2 E 10001., fol. 10v.

<sup>6</sup> AST, PS, Corte, 111, II, 11, n° 2 : au cours d'une enquête en 1576, maître Jean de Chambouz déclare être âgé de 33 ans. Notons que Chambouz est un hameau situé près de La Roche.

<sup>7</sup> ADHS, 2 E 10001, fol. 2 : contrat de mariage du 16 novembre 1537, analysé dans l'inventaire des titres du défunt.

<sup>8</sup> ADHS, 43 J 2318, dossier de Chambouz.

<sup>9</sup> Dans les actes analysés dans l'inventaire après décès, notamment au fol. 2.

<sup>10</sup> Personnage mentionné dans les actes analysés dans l'inventaire après décès et mort avant 1538 (ADHS, 2 E 10001, fol. 2).

<sup>11</sup> ADHS, 43 J 2318, dossier de Chambouz. Lettres patentes d'anoblissement de ce personnage en date du 28 avril 1543, dans AST, PS, Corte, 111, II, 4, n° 6.

<sup>12</sup> Demoiselle Antoinette d'Arlod était en effet la fille de noble Rolet d'Arlod et de demoiselle Guillaume de Chasteauneuf (ADHS, 2 E 10001, fol. 2). Noble Rolet d'Arlod mourut quelques jours avant

sait que Jean de Chambouz père mourut avant 1561. Il ne dut cependant pas laisser un bien bel héritage à son fils car lors du dénombrement de la gabelle du sel à La Roche en 1561, sa veuve et sa belle-mère figurent parmi les misérables de ce bourg<sup>13</sup>, alors que Jean de Chambouz fils doit travailler à Annecy. Ce dernier sut toutefois consolider sa position, comme on va le voir.

On retrouve maître Jean de Chambouz à Annecy en 1561 : il y est recensé avec maître Pierre Millot et maître François Billiod, « tous de La Roche et demorans au greffe du Conseil de Genevois »<sup>14</sup>. Ceci nous confirme son origine géographique et répond parfaitement aux informations que nous a livrées le dénombrement de La Roche. Après avoir appris des rudiments de latin et de droit, sans doute dans une petite école puis auprès d'un notaire (des notaires de Chambouz existaient à La Roche et à Annecy au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>), maître Jean de Chambouz se frotte donc au droit en tant que praticien et clerc au greffe du Conseil : là, il apprend à l'envi à dresser et copier toute sorte d'actes, connaître les bases des procédures, servir quelque procureur. Il est encore jeune en 1561 : dix-huit ans, ce qui n'a rien d'étonnant car l'on sait qu'en 1576 par exemple, sur dix clercs travaillant auprès des tribunaux annéciens, cinq ont moins de vingt-quatre ans<sup>16</sup>. Il n'a pas complètement abandonné ses liens avec La Roche : on le repère ainsi contrôleur au grenier à sel de cette ville entre 1561 et 1564<sup>17</sup>.

Ce sont donc là ses années de formation, pendant lesquels il sait, semble-t-il, se trouver à des places intéressantes : on le trouve en 1563 présent à un acte solennel délivré par le comte de Genevois, Jacques de Savoie<sup>18</sup>. Il poursuit sans trop de problème un cursus honorable car en 1566, il reçoit des lettres patentes de notaire<sup>19</sup> : le voilà habilité à recevoir des actes. Son inventaire après décès nous renseigne à ce propos et nous montre qu'il a su se constituer une large clientèle. Il laisse à sa mort ses « mynutes et prothocolles » qui sont « enserré à clé dans une petite garde-roube ou gabinet regardant sur la charrière estant près la chambre devant à main gauche »<sup>20</sup>. Ils se composent de livres couverts de parchemin, qui dépassent tous la centaine de folios et couvrent une période s'étendant de 1568 à 1586. Soigneusement rangés et cotés, ils sont au nombre de huit et comportent chacun un répertoire, sans compter deux livres de minutes, de contrats non levés et de

---

le 10 mars 1535 (*nuper his diebus fluxis*), date à laquelle ses protocoles sont commis à son fils, égrège Hugonin d'Arloed (ADHS, SA 18626, fol. 116), personnage que l'on retrouve dans l'analyse des titres concernant « les droys de l'Anthoyne de Chambouz », dans l'inventaire après décès.

<sup>13</sup> ADS, SA 1981, fol. 39 : demoiselle Guillaume de Chasteauneuf et sa fille Antoinette sont recensées au bourg de La Roche, parmi les misérables. Il y est précisé que « Jehan filz de lad. Anthoene [est] demorant Annessi ».

<sup>14</sup> ADS, SA 1953, fol. 68 (= fol. 122).

<sup>15</sup> ADHS, 43 J 2318, dossier de Chambouz.

<sup>16</sup> AST, PS, Corte, 111, X, 3, n° 2 : dix clercs des tribunaux d'Annecy font des dépositions lors d'une enquête et y indiquent leur âge.

<sup>17</sup> AST, SR, Cam. Sav., inv. 112, n° 4.

<sup>18</sup> « Jean, fil de feu hon. Jean de Chambouz, de La Roche » est en effet l'un des témoins à la revente faite par Louis Reydet à Jacques de Savoie du mandement de La Balme (ADHS, SA 122, dossier 12). Il est important de noter que les autres témoins de cet acte sont des personnages considérables de l'entourage de Jacques de Savoie : deux maîtres d'hôtel, un valet de chambre, noble Henri Pelard et Pierre de La Pallud.

<sup>19</sup> ADHS, SA 18605, fol. 179v.-180. L'expédition de ses lettres de notaires est mentionnée dans son inventaire après décès avec ses lettres de bourgeoisie d'Annecy et ses lettres patentes d'audiencier au Conseil (ADHS, 2 E 10001, fol. 4).

<sup>20</sup> ADHS, 2 E 10001, fol. 5v.

transactions homologués par le conseil de Genevois<sup>21</sup>. Sur l'ensemble de ces registres, il reste un nombre important de contrats à expédier en faveur des parties : plus de trois cents, sans compter le contrat de mariage entre noble Gabriel de Rossillon et demoiselle Françoise Lambert, signé par maître de Chambouz et levé en parchemin. Cet acte est d'ailleurs conservé dans « le popistre se serrant à cléez ». Le notaire Delespine ne manque pas de le remarquer et de noter dans l'inventaire après décès : « le fault expedié aud. seigneur pour avoir l'emolument qu'est grand »<sup>22</sup>.

Ces précieuses indications nous permettent de cerner quelle a été l'activité de maître de Chambouz en tant que notaire, qui plus est, à l'occasion, notaire de la haute noblesse savoyarde. Ce sont précisément des membres de la haute noblesse qui vont favoriser sa carrière. Maître Jean de Chambouz a épousé en effet une fille d'une famille en pleine ascension sociale : Péronne (alias Perrine) Regard. Elle est la nièce de Gallois Regard, évêque de Bagnoréa (1512-1582), et la fille bâtarde du frère de ce dernier, révérend Janus Regard (mort en 1572), grand dignitaire ecclésiastique, qui a cumulé les bénéfices et, type même du prélat de la Renaissance, a laissé une nombreuse descendance illégitime... On fera au sujet des deux frères Regard certaines constatations qui vont expliquer bien des choses. Gallois Regard est le fils de noble Pierre Regard, notaire et châtelain de Clermont. Par la faveur pontificale dont il jouit, il est, entre autres, évêque de Bagnoréa, abbé d'Entremont et prieur de Lovagny. Il est resté célèbre pour avoir fait bâtir le château de Clermont et l'hôtel Bagnoréa à Annecy. On retiendra également que monseigneur Regard était réputé pour être un savant canoniste<sup>23</sup>. Son frère, révérend Janus Regard, est chanoine de Saint-Pierre de Genève et prieur de Lovagny avant son frère Gallois ; il finit sa vie à Rome en 1572 comme prévôt de Saint-Pierre de Rome<sup>24</sup>. On voit que les deux frères ecclésiastiques ont partie intimement liée, ce qui n'empêche pas monseigneur Gallois Regard d'avoir un jugement sévère envers son frère :

Quand à mons<sup>r</sup> de Lovagny et moy, le (*sic* pour je) luy seray tousjours bon frere mais que chacun fasse ses affoires et auculnement je ne me veulx plus empescher avec luy car il est trop mauvais mesnager et le peu que j'auray, je le veulx pour mes nepveux, non pour luy ce que je veulx bien qu'il sçache<sup>25</sup>.

---

<sup>21</sup> *Ibid.*, fol. 6.

<sup>22</sup> *Ibid.*, fol. 5v. Ce contrat est du 26 septembre 1575. La constitution dotale étant de 2 800 écus d'or, le notaire qui l'expédierait serait en droit d'attendre des émoluments proportionnels à cette somme considérable. Notons bien que ces personnages appartiennent à la haute noblesse savoyarde : noble [Jean-]Gabriel de Rossillon est seigneur des Terreaux et de Saint-Genis, baron de Gaillard, mort après 1592, fils de Marin de Rossillon, seigneur du dit lieu, du Bois, des Terreaux etc. (A. de Foras, F. de Mareschal, P. de Viry et F. d'Yvoire, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, Grenoble, 1863-1938, t. III, p. 253) ; demoiselle Françoise[-Marie] Lambert est fille de noble Jean-François Lambert, seigneur de Menthonnex-en-Bornes, écuyer du duc Charles III, et d'Antoinette de Menthon et mourut après 1611 (A. de Foras, *Armorial...*, t. III, p. 226).

<sup>23</sup> Sur ce personnage cf. notamment A. de Foras, *Armorial...*, t. V, p. 106-107 et 110 ; F. Coutin, *Journal de Mgr Gallois de Regard (1512-1582), Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, 1964, t. 76, p. 31-42 ; M. Melot, *Le château de Clermont, Congrès archéologique de France, CXXIII<sup>e</sup> session, 1965, Savoie*, Paris, 1965, p. 167-174. Et plus récemment les travaux de C. Hermann et le catalogue de l'exposition *Un Regard nommé Gallois, entre Rome et Savoie (1512-1582)*, château de Clermont (1<sup>er</sup> mai-30 septembre 2012), Annecy, 2012.

<sup>24</sup> Sur ce personnage, cf. A. de Foras, *Armorial...*, t. V, p. 111.

<sup>25</sup> ADHS, 4 J 60, copie d'une lettre de Mgr Gallois Regard sans doute à son agent en Savoie, Rome, le 17 janvier 1569.

Par son mariage, maître de Chambouz lie, en quelque sorte, son destin à cette famille et, en tant que neveu de l'évêque de Bagnoréa, devient son agent en Savoie autour de 1570, alors que monseigneur de Bagnoréa voyage beaucoup. On remarquera d'ailleurs que Gallois Regard a pris pour agents des personnes originaires de La Roche : outre notre notaire, ce sont le sieur Nicolas Chamot et noble Janus de La Faverge<sup>26</sup>. Il y a fort à parier que ces individus se connaissaient bien et avaient des intérêts en commun. Maître de Chambouz gère les biens de son oncle évêque en faisant pour lui de nombreuses dépenses, ainsi que l'atteste l'inventaire après décès : on y trouve des quittances « de ce que led. deffunctz a dependu pour led. seigr evesque de Banyeria », des lettres missives échangées entre eux, des comptes et un registre de livrées « que led. deffunct a fait pour led. s<sup>r</sup> evesque »<sup>27</sup>. Il est aussi l'agent de révérend Janus Regard : il s'occupe de ses procès et de ses affaires, ainsi que le prouve le contenu du grand sac « où ilz sont tous les droys de La Roche et aultre papiers et memoyres » concernant le défunt et son beau-père<sup>28</sup>.

Incontestablement, les services que rend maître de Chambouz à l'évêque de Bagnoréa et au prieur de Lovagny lui valent une protection utile et la promesse de bienfaits. C'est peut-être grâce à eux mais plus encore grâce à sa présence auprès du duc de Genevois-Nemours, Jacques de Savoie, que maître de Chambouz gravit un échelon dans la hiérarchie judiciaire du duché de Genevois : vers 1570, il est constitué audiencier au Conseil de Genevois (ses lettres patentes figurent dans l'inventaire), ce qui le distingue des autres notaires et lui donne une part de pouvoir ducal. En quoi consiste cette charge ? Le Conseil de Genevois, tribunal suprême, au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, pour le Genevois et le Faucigny, compte parmi ses officiers un audiencier, dont les fonctions sont proches de celles d'un huissier ou d'un greffier. Les lettres patentes de constitution d'un des derniers titulaires de cette charge, maître Pierre Ribitel, datées du 28 janvier 1658, donnent des indications sur ses attributions : il est tenu de mettre par écrit en ses registres « au long et au net » les plaidoiries des avocats et les réquisitions faites à l'audience pour les expédier aux parties, avec les dictons des jugements, « tout ainsy que les audienriers le pratiquent au Sénat », précisent les lettres<sup>29</sup>. L. Chevailler va nous donner une description de la charge d'audiencier au Sénat, qui complétera utilement ces informations :

P'huissier qui est placé « en dedans du parterre appelle les causes en leur ordre, et à mesure qu'il en a appelé une, elle se plaide par les avocats. Il y a un audiencier qui est placé à côté de P'huissier, qui écrit « inbréviature » les plaidoyers des avocats pendant qu'ils plaident et quand ils ont achevé de plaider, le Sénat s'assemble autour du Président, debout en rondeau, là ils font leur décision et s'étant tous réassis, le Président prononce l'arrêt, qui est de même écrit par l'audiencier.

Le lendemain, ou un jour après, l'audiencier, qui a couché sur son registre tous lesdits plaidoyers au long sans « inbréviature », porte ce registre au Bureau, où le Président, en présence des juges, lit ledit arrêt pour le corriger s'il y a quelque faute, non pas que l'on puisse en changer la substance, mais pour savoir s'il a été prononcé plus ou moins, on relit ce qui a été prononcé et cette correction faite, le Président signe l'arrêt sur le registre. Ce dernier est ensuite expédié avec les plaidoiries des avocats par l'audiencier et le greffier signe ladite expédition, après l'avoir collationnée sur le registre<sup>30</sup>.

---

<sup>26</sup> *Ibid.*, copies de lettres de Mgr Gallois Regard au sieur Nicolas Chamot et à noble Janus de La Faverge, notamment celles qui sont datées de Clermont le 3 septembre 1569 et de Rome le 5 décembre 1569.

<sup>27</sup> ADHS, 2 E 10001, fol. 1v.

<sup>28</sup> *Ibid.*, fol. 2v.

<sup>29</sup> ADHS, B 2, p. 642-643.

<sup>30</sup> L. Chevailler, *Essai sur le Souverain Sénat de Savoie, 1559-1793. Organisation, procédure, compétence*, Annecy, 1953, p. 42. Cf. sur la charge d'audiencier au Conseil de Genevois et sur quelques-uns de ses

Il s'agit donc bien d'une promotion sociale pour notre héros, qui se distingue ainsi du commun des notaires. Bien plus, faire partie de la prestigieuse clientèle du duc et de prélats assure l'avenir de ses enfants : dans son « popistre se serrant à cléez », maître de Chambouz conservait une promesse écrite par Jacques de Savoie, abbé d'Entremont depuis 1582 (donc successeur de Gallois Regard à la tête de ce monastère), pour mettre « un de ses filz au prioré de Talloyres, en fin signé Jaques de Savoye, quant il sera prieur aud. prioré »<sup>31</sup>. Si ce Jacques de Savoie, bâtard du duc de Genevois, ne devint prieur de Talloires qu'en 1591<sup>32</sup>, donc après la mort de Jean de Chambouz et alors que les fils de ce dernier sont encore mineurs, il n'en demeure pas moins que Jean de Chambouz bénéficie d'appuis ecclésiastiques et princiers considérables. Ses enfants sauront en profiter : Amédée, Janus et Bernarde sont légataires de leur grand-oncle évêque<sup>33</sup> ; le premier épouse une fille de la noblesse et est lui-même qualifié de noble, tandis que son frère Janus, reprenant le prénom et la carrière de son grand-père, deviendra ecclésiastique, non pas moine à Talloires<sup>34</sup> mais jésuite, tout comme son neveu Jacob, fils d'Amédée<sup>35</sup>. On aura bien à l'esprit les carrières ecclésiastiques des enfants de notre héros.

La fortune même de Jean de Chambouz est liée à la carrière de ses protecteurs : on sait qu'il possède encore de ses parents des biens autour de La Roche<sup>36</sup> mais on constate qu'à sa mort il est largement possessionné dans une paroisse des environs d'Annecy : il est propriétaire d'un moulin et de terres à Bourbonge, hameau situé à Lovagny<sup>37</sup>... où son beau-père était prieur ! Il est d'ailleurs le créancier de plusieurs habitants de cette paroisse qui lui doivent 543 florins. L'inventaire après décès est à ce sujet fort intéressant pour évaluer ou, tout au moins, se faire une idée de la fortune de maître de Chambouz. Ses meubles, du moins ceux qui nous sont connus, attestent une certaine aisance : de nombreux ustensiles, « oulles » et « perollets » à la cuisine, un important mobilier (bancs, tables, coffres) en noyer, trois chandeliers, une grande arche de noyer pour faire réserve de blé, quatre cuillers d'argent, un « jeuz de la fortune »<sup>38</sup> et un singulier « racleez à raclee le

---

titulaires L. Perrillat, *L'apanage de Genevois aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles : pouvoirs, institutions, société*, Annecy, 2006, t. I, p. 286-287.

<sup>31</sup> ADHS, 2 E 10001, fol. 5v.

<sup>32</sup> J.-F. Gonthier, Les deux « Jacques de Savoie », abbés de Talloires, *Revue savoissienne*, 1898, p. 140-142.

<sup>33</sup> ADHS, 43 J 2318, dossier de Chambouz.

<sup>34</sup> Jacques de Savoie, qui avait promis de recevoir l'un des fils de maître de Chambouz comme moine à Talloires meurt en effet en 1595 (J.-F. Gonthier, *art. cit.*, p. 142), alors que, très vraisemblablement, ces enfants sont encore mineurs : la promesse n'a donc pu être tenue.

<sup>35</sup> ADHS, 43 J 2318, dossier de Chambouz. Notons que la noblesse de cette branche de la famille de Chambouz a disparu avec Jacob, dernier mâle, qui s'est fait religieux.

<sup>36</sup> D'après l'inventaires de ses titres et papiers (ADHS, 2 E 10001, fol. 2-2v.).

<sup>37</sup> *Ibid.*, fol. 4-5v. Maître de Chambouz possédait également des terres à Chavaroche, dans la paroisse de Chavanod, voisine de Lovagny.

<sup>38</sup> Sans doute un jeu de dés. À rapprocher en tout cas du livre de sa bibliothèque portant pour titre : *Le livre de passe-temps de la fortune des déz* (cf. catalogue, n° 161, au fol. 9v. de l'inventaire, identifié à : *Le passetemps de la fortune des dez, ingenieusement compilé par maistre Laurens l'Esprit pour responses de vingt questions par plusieurs costumierement faictes et desirés savoir. Les vingt questions sont spécifiées en la Roüe de fortune au feuillet sequent.* Lyon : B. Rigaud, 1585, in-4°).

raclon »<sup>39</sup>, pour ne citer que les éléments les plus pittoresques dans la longue liste de ses meubles<sup>40</sup>.

L'inventaire après décès étant réalisé vers mars 1587, il faut en déduire que maître de Chambouz dut mourir dans les premiers mois de l'année 1587. L'ensemble de ses biens, après sa mort, sont confiés à sa femme, demoiselle Péronne Regard, qui a la charge de leurs trois enfants, Janus, Amédée et Bernarde<sup>41</sup>. Elle survit près de vingt-six ans à son mari et teste le 7 avril 1613, « détenue de maladie corporelle gisant en son lict », dans sa maison située rue Genotton<sup>42</sup>. Elle a gardé des liens forts avec Lovagny, bénéfice de son père, elle y possède encore un grangeage et fait plusieurs dons au prieuré et à l'église de ce lieu dans son testament. On l'y voit faire acte de charité envers ses familiers : elle donne ses vêtements à deux « pauvres filles » qui ont habité avec elle (s'agirait-il de ses servantes ?), à la revenderesse qui demeure « en la boutique d'icelle testatrice », à son fermier de Lovagny, Marin Myèvre. On ignore malheureusement tout de ses enfants et de son héritier universel car après avoir énoncé ces legs, « n'a esté passé outre pour estre arrivé le décès de lad. damoysele testatrice », nous atteste le notaire<sup>43</sup>. Nous ignorons tout hélas de la bibliothèque de son époux car il n'en est pas fait mention dans son testament.

L'alliance qu'a contractée Jean de Chambouz avec « lad. damoysele testatrice » a été source de grands bienfaits et de promotion sociale pour lui. Il est possible que cette alliance ait influencé le contenu de sa bibliothèque et orienté ses lectures. Connaissant bien la vie de Jean de Chambouz, son réseau parental, ses activités et celles de son entourage, il faut à présent ouvrir la porte de « sa garde-roube ou gabinet » pour visiter sa bibliothèque.

## La bibliothèque d'un lettré annécien

Avant de se plonger dans la lecture des trésors imprimés de notre héros, il convient d'émettre quelques réserves qui, pour les unes, sont valables pour bien des collections anciennes, pour les autres, sont plus spécifiques au cas qui nous intéresse. Une bibliothèque peut fort bien être un héritage et, en conséquence, ne pas refléter exactement les préoccupations intellectuelles de son possesseur quand est réalisé l'inventaire. Par ailleurs, posséder des livres ne veut pas dire forcément que son propriétaire les aient tous lus. On est parfois confronté, dans ces inventaires anciens, à des mentions vagues (que peut bien désigner ce « livre romain, françois et latin » (n° 8) figurant chez maître de Chambouz<sup>44</sup> ?). De même, il est parfois délicat de trancher pour savoir si l'on a affaire à

---

<sup>39</sup> ADHS, 2 E 10001, fol. 1v. Il s'agit d'un outil servant à ramasser les déchets, *raclon* signifiant ordures en patois (cf. P. Duparc, *La formation d'une ville : Annecy jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle*, *Annesci*, 1975, n° 20, p. 160).

<sup>40</sup> Inventaire des meubles d'ailleurs incomplet puisque figurant aux fol. 1-1v. du minutier.

<sup>41</sup> Un recensement d'Annecy en 1597 fait mention des « hoirs de M<sup>e</sup> Jean de Chambouz » (AM Annecy, BB 8(02), recensement d'Annecy en juin 1597).

<sup>42</sup> ADHS, E 485, fol. 107-110v. Tout ce qui suit concernant Péronne (alias Perrine) Regard est, sauf mention contraire, tiré de ce document. Ce dernier nous indique d'ailleurs que maître Jean de Chambouz est enterré dans l'église Saint-François d'Annecy.

<sup>43</sup> Information confirmée par les registres paroissiaux d'Annecy, qui nous indiquent que demoiselle Péronne « Chambou » est inhumée à l'église Saint-François le 8 avril 1613.

<sup>44</sup> Pour ne pas alourdir la présentation, on ne citera pas à chaque fois le passage précis de l'inventaire de la bibliothèque ; on rappelle cependant que celui-ci figure aux fol. 6v.-10 de l'inventaire après décès.



un manuscrit ou à un imprimé ou pour déterminer la langue dans laquelle est écrit le livre. Enfin, il est possible que certains ouvrages n'aient pas été mentionnés par le notaire, en raison de leur faible valeur marchande. N'oublions pas que la finalité de l'inventaire après décès est de dresser la liste des biens d'un défunt et d'en faire l'estimation ; le notaire n'a donc rien d'un catalogueur et se soucie peu de précisions bibliographiques.

Il faut d'autre part bien prendre en compte certains éléments bien spécifiques à la collection qui nous intéresse. Il s'agit tout d'abord de la source : l'acte notarié qui nous donne le catalogue de la bibliothèque est loin d'être parfait, tant dans sa forme que dans le fond. La présentation même de l'acte est source de confusion : le module employé par le scribe, quoique facilement lisible, est petit, la présentation est extrêmement serrée, même si le notaire a pris soin d'indiquer en marge les catégories intellectuelles qui composent l'inventaire (et encore, comme on va le voir, ces catégories sont loin de regrouper des livres appartenant à un même domaine intellectuel). Des erreurs de transcription sont manifestes : la description bibliographique donnée par le scribe est des plus sommaires (le titre, parfois l'auteur, plus rarement d'autres indications telle que la langue du livre et c'est tout), les noms propres, des auteurs notamment, sont écorchés (*Petasispanii* pour *Petri Hispani* (n° 16), *Rodolphum Sipanium* (n° 18) pour *Ludolphum Saxonium*, ou encore (n° 154) *La rey publique du Topie* pour *Utopie*), les titres sont transcrits de façon incomplète, quand ils ne sont pas tout simplement traduits. Le scribe ne connaissait pas nécessairement les langues anciennes (ou alors bien imparfaitement car les barbarismes ne manquent pas : *summa angellia* pour *summa angelica* (n° 13), *bibla sacra* (n° 17) pour *biblia sacra*), ni les langues contemporaines étrangères. Tous ces éléments constituent autant de difficultés pour identifier les ouvrages.

De surcroît, la méthode de travail du notaire ne devait pas faciliter les choses : le notaire Delespine ne devait pas examiner attentivement chaque livre et en écrire le titre complet, parfois fort long ; sans doute s'aidait-il d'un clerc qui écrivait les éléments que son patron lui dictait. Cette première liste qui a été établie était en fait un brouillon et ce qui nous a été transmis dans l'acte notarié en est une copie : ces états successifs ont dû favoriser la présence d'erreurs<sup>45</sup>. Ne soyons pas toutefois trop sévères avec maître Delespine : il a le mérite considérable de nous avoir transmis le catalogue de la bibliothèque, alors que nombre de tabellions n'hésitent pas à mentionner brièvement les collections des défunts, voire à les laisser tout bonnement de côté.

On a tenté, à partir des données fournies par cet inventaire, d'apporter quelques éléments pertinents pour la connaissance de ce fonds. L'identification des titres est un travail préalable considérable mais indispensable ; en 2000, il a été grandement facilité par le cédérom *BN OPALÉ+* (alors catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale de France). Les bases de données disponibles sur internet au moment où, en 2012, cet article est repris (catalogue informatisé de la BnF, CCFr, catalogues de bibliothèques municipales) ont considérablement facilité la recherche des titres et ont permis de corriger ou d'identifier plus précisément une quarantaine d'entre eux. Trois titres, qui nous avaient échappé en 2000, ont pu ainsi être déterminé sans équivoque<sup>46</sup>. On doit également signaler tout l'intérêt qu'apportent les plateformes de numérisation de documents, dont on retiendra Google Books, Internet Culturale et surtout Gallica, de la BnF. Ces ressources

---

<sup>45</sup> Ainsi que le souligne R. Doucet, *Les bibliothèques parisiennes au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1956, p. 10 : la transcription des listes de titres était exécutée par des « scribes ignares auxquels les titres étaient peut-être dictés de loin et qui étaient incapables de les reproduire sans commettre les bévues les plus grossières ».

<sup>46</sup> Il s'agit de : *Le pasturage de la brebis humaine* (n° 73), *Livre de Paulus et Cidoenne* (n° 184), *Sauverenneté contre toutes maladies* (n° 199).

ont notamment été pertinentes pour visualiser les pages liminaires des ouvrages et trancher pour une identification<sup>47</sup>. Ainsi, D'autres instruments, tels que la *Bibliographie lyonnaise* de Baudrier, ont permis d'apporter quelques utiles compléments. Il était absolument nécessaire de recourir à ces outils car, comme le soulignait déjà A. Labarre en 1971,

Si riche que soit le fonds ancien de la Bibliothèque nationale, beaucoup d'ouvrages des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle, même français, en sont absents ; on peut s'en rendre compte, par exemple, en feuilletant la *Bibliographie lyonnaise* de Baudrier où l'on constate que nombre d'éditions lyonnaises du XVI<sup>e</sup> siècle manquent à notre grand fonds parisien<sup>48</sup>.

Les recherches entreprises pour la présente étude confirment pleinement cette affirmation.

Malgré toutes ces difficultés, on a établi pour chaque livre la langue dans laquelle il était écrit. Concernant les livres pour lesquels il est clairement établi qu'ils n'ont pas été édités plus d'une fois avant 1587 (ce qui implique que la description matérielle fournie par la notice d'identification de l'ouvrage est unique), on a essayé de déterminer le format, le lieu et la date d'édition. Il ne faut pas cacher la fiabilité relative de tels renseignements : ils feront l'objet de réserves détaillées lorsque nous aborderons ces points.

Tous ces doutes et ces imprécisions ont empêché d'identifier une partie des livres : 4 soit 2 % n'ont pu être identifiés et être insérés avec certitude dans une catégorie intellectuelle. On aura donc bien à l'esprit de tempérer les données fournies ci-dessous par ce chiffre.

Observons d'abord la quantité. D'après l'inventaire du notaire, la bibliothèque de maître de Chambouz est composée de 205 titres mais il convient de corriger car il arrive que l'on ait deux ouvrages sous un même titre<sup>49</sup> ou, à l'inverse, un seul livre sous deux titres donnés par le notaire Delespine<sup>50</sup>. Il faut donc compter en fait 212 titres. Il faut également considérer que le nombre de volumes est bien supérieur à ce chiffre : certains titres ont en effet toujours paru en plusieurs volumes. Malheureusement, les données sont trop peu précises pour permettre d'en déterminer exactement le nombre.

Il y a bien peu de manuscrits dans cette bibliothèque ; alors qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, les manuscrits tiennent encore une place relativement importante<sup>51</sup>, chez maître de

---

<sup>47</sup> Un exemple précis, concernant le n° 52. Le notaire Delespine écrit : *Al magnifico Veneto patritio de Aloisio*. En consultant ce livre numérisé (Internet Culturale, disponible en ligne : <http://iccu01e.caspar.it/ms/internetCulturale.php?id=oai%3Abncf.firenze.sbn.it%3A21%3AFI0098%3AMagliabechi%3ACFIE003729&teca=Bncf> [dernière consultation le 17/07/2012]), on se rend compte que ce titre a été très probablement établi non pas à partir de la page de titre mais à partir de la deuxième page, dont les deux premières lignes sont : *Al magnifico et veneto / patritio Dominico Georgio de Aloisio*.

<sup>48</sup> A. Labarre, *Le livre dans la vie amiénoise au XVI<sup>e</sup> siècle : l'enseignement des inventaires après décès (1503-1576)*, Paris et Louvain, 1971, p. 154-155.

<sup>49</sup> Par exemple : sous le titre unique *Opus aureum et legenda insignes constitutiones sinodales* (catalogue n° 6) inscrit par le notaire Delespine, il faut voir, d'une part, la *Légende dorée* de Jacques de Voragine et, d'autre part, des *Constitutions synodales*.

<sup>50</sup> Par exemple : le notaire Delespine a clairement différencié le titre *Postilla venerabilis fratris de Nycolai Delira super psalteriunque felicibus mapit (sic)* (n° 10 et 11). Il faut en fait regrouper ces deux membres pour retrouver l'ouvrage suivant : Nicolas de Lyre, *Postilla Nicolai de Lyra super Psalterium una cum hymnis et canticis*. Lyon : M. Boillon, 1509 (nombreuses autres éditions aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles). L'expression *felicibus mapit* n'a bien sûr aucun sens (erreur du scribe ?).

<sup>51</sup> R. Doucet, *op. cit.*, p. 25 : dans les années 1520-1530, on trouve encore dans les bibliothèques privées parisiennes entre un quart et un tiers de manuscrits sur l'ensemble du fonds.

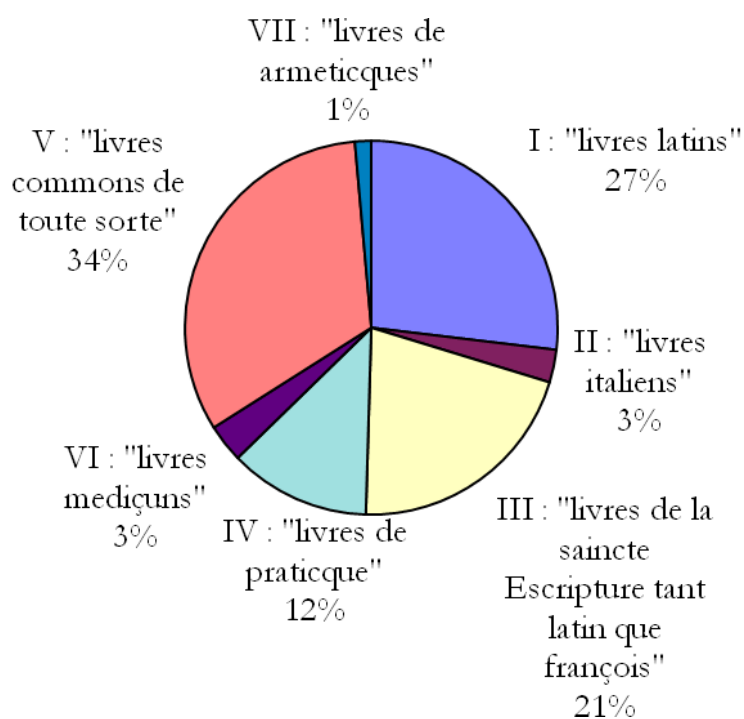
Chambouz on ne peut guère en compter qu'un ou deux. Il est évident que ce « livres escriptz à la main avec des petite marques rouge » est un manuscrit comportant des pieds-de-mouche à l'encre rouge. Peut-être peut-on voir dans le livre intitulé laconiquement « un bréviaire » l'autre manuscrit. Toujours est-il que l'essentiel du fonds est constitué d'un nombre conséquent d'imprimés.

Le notaire Delespine a classé la bibliothèque de son défunt collègue en grandes catégories. En voici la liste (se reporter au graphique ci-joint) :

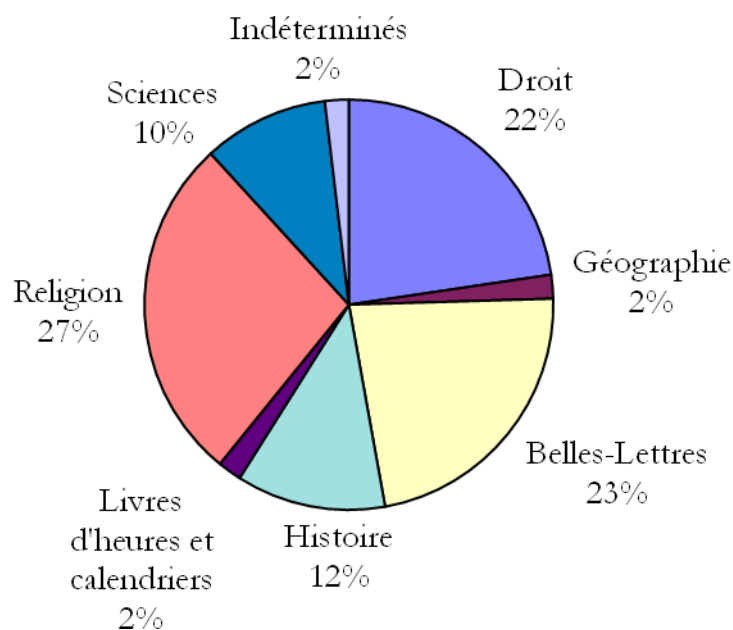
- les « livres latins » (54 titres),
- les « livres italiens » (6 titres),
- les « livres de la sainte Escripiture tant latin que françois » (44 titres),
- les « livres de praticque » (26 titres),
- les « livres communs de toute sorte » (70 titres),
- les « livres mediçuns » (7 titres) et
- les « livres de armetiques » (3 titres) (cf. fig. 1 ci-dessous).

Cette répartition, ne serait-ce que par l'intitulé des catégories, montre clairement ses déficiences : la catégorie est tantôt linguistique, tantôt thématique. Et on retrouve des livres en latin non seulement dans la première catégorie et parmi les livres de la sainte Écriture mais encore dans l'avant-dernière catégorie. Même remarque au point de vue du fond : dans les livres de la sainte Écriture, on trouve également des ouvrages de sciences et de droit, des Lettres antiques, des livres d'heures et même des romans ! Manifestement, le notaire a établi le titre de cette catégorie à partir des douze derniers titres, qui effectivement, appartiennent à la théologie, la patristique et à l'exégèse biblique et qui tranchent vraiment avec les quinze titres suivants, qui sont tous des recueils de lois ou des manuels de droit. Cette répartition est toutefois intéressante. Les bibliothèques sont bien souvent classées par format (in-folio, in-4°, in-8°...) ; maître Delespine, quant à lui, donne une classification qui tient compte à la fois de la langue du livre et de son contenu. Le résultat n'est certes pas très heureux mais on peut se demander si, en définitive, ce classement n'est pas celui qu'a adopté Jean de Chambouz pour sa bibliothèque, classement conjecturel, pourrait-on dire. En effet, le notaire Delespine a dû décrire les livres tels qu'ils se présentaient devant lui, sans doute empilés sur des meubles, conservés dans des armoires ou dans des coffres. Si certains titres sont effectivement regroupés en fonction de leur contenu (on a des groupes compacts de titres en droit, en religion, en Lettres ou encore, à la fin de l'inventaire, en sciences), on ne peut véritablement trouver de fil conducteur. Mais ne peut-on penser que maître de Chambouz avait plaisir à laisser en désordre organisé ses livres, qui sont en une quantité telle pour que tous soient connus de lui et facilement localisables ?

Tâchons à présent d'apprécier la qualité de ce fonds. Dans quelle mesure peut-on affirmer que la bibliothèque de Jean de Chambouz était à la page, si l'on peut dire ? On a tenté de déterminer la date d'édition de certains titres. Il ne faut pas se leurrer et avoir à l'esprit que cet exercice est éminemment artificiel, étant donné le caractère très fragmentaire de la description bibliographique. On a cependant pu, pour 169 titres (sur 212), donner une date d'édition ou au moins une fourchette comprise entre la date de la première édition et la dernière avant 1587. Voici l'analyse de ces résultats.



**Fig. 1 :** Répartition thématique des livres de la bibliothèque de maître Jean de Chambouz, telle qu'établie par le notaire Delespine dans son inventaire après décès.



**Fig. 2 :** Répartition thématique des livres de la bibliothèque de maître Jean de Chambouz : classement moderne.

On en déduit que sept livres devraient être des incunables, donc imprimés avant 1500, si l'on se fie aux indications du notaire. Il s'agit essentiellement d'ouvrages classiques. L'essentiel du fonds (une bonne centaine de titres) est constitué par des livres dont la date d'édition serait comprise entre 1530 et 1580, ce qui correspond à la période d'essor de l'imprimerie, notamment en Savoie<sup>52</sup>. Plus intéressant encore, douze livres ont été édités entre 1582 et 1587 ; on en est sûr car ils n'ont fait l'objet que d'une seule édition au XVI<sup>e</sup> siècle. Ces douze ouvrages représentent 4 % des éditions datables : cet élément est capital car il nous permet d'affirmer que maître de Chambouz ne détient pas seulement un héritage, il s'est constitué sa bibliothèque au fil du temps et ce, y compris après la mort de son oncle Gallois Regard survenue en 1582. Si Jean de Chambouz a peut-être hérité des livres de ce prélat, il est en tout cas certain qu'il s'est attaché à faire vivre sa collection et à l'augmenter : on a donc bien là la preuve que cette bibliothèque n'a pas été seulement léguée mais qu'il s'agit aussi du bien propre de notre héros. On pourra remarquer que date d'édition ne signifie pas forcément date d'acquisition ; il faut noter cependant que parmi les éditions datables, il n'y a guère d'année comprise entre 1540 et 1587 qui ne fournisse au moins un ouvrage à la bibliothèque de Jean de Chambouz.

On peut également mesurer l'actualité du fonds à travers les sujets que les livres abordent ; ils peuvent suggérer que son possesseur portait un certain intérêt à des thèmes contemporains. L'analyse que l'on peut faire à cet égard est enrichissante : la bibliothèque comprend dix-sept titres qui traitent de sujets d'actualités. Bien plus, onze de ces titres sont des éditions datables après 1565, autrement dit une époque où maître de Chambouz est adulte et susceptible de faire des achats. Si l'on observe plus attentivement ces ouvrages, on s'aperçoit qu'ils traitent des menées des Guise à la Cour de France, des débuts de la révolte des Gueux aux Pays-Bas espagnols, de la récente victoire des Chrétiens sur les Turcs à Lépante en 1571 et, pour une bonne part, des guerres de Religion qui ravagent alors la France voisine. Dans cette catégorie, le dernier ouvrage acquis par Jean de Chambouz est d'ailleurs un opuscule paru en 1585 à Orthez dans lequel le roi de Navarre, futur Henri IV, adresse une réponse au mouvement de la Ligue, tout récemment créé la même année (*Déclaration du roy de Navarre sur les calomnies publiées contre luy ès protestations de ceux de la Ligue qui se sont eslevéz en ce royaume*, Orthez, 1585, n<sup>o</sup> 149). Ceci prouve l'intérêt de maître de Chambouz pour les événements qui lui sont contemporains, notamment en France, mais aussi dans d'autres pays comme l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, la Suisse ou encore les Pays-Bas.

Où s'approvisionnait maître de Chambouz ? Le lieu d'édition des livres va nous fournir quelques indications. On a pu déterminer pour 108 titres le lieu d'édition, sous réserve que les répertoires qui nous ont fourni ces données n'ont pas occulté d'autres éditions. Un constat s'impose : 22 % (46 titres) des éditions viennent de Lyon, 20 % (43 titres) de Paris : Jean de Chambouz s'approvisionne donc essentiellement dans ces villes qui sont les grands centres de l'imprimerie en France. Viennent ensuite quelques autres pôles importants du livre au XVI<sup>e</sup> siècle : Avignon, et Venise (fournissant respectivement trois et quatre titres). Puis une nébuleuse de petites villes parmi lesquels on peut signaler des cités des États de Savoie (Annecy, Chambéry et Turin). Il importe toutefois d'être prudent : il est clair que maître de Chambouz devait effectuer ses acquisitions chez un

---

<sup>52</sup> Cf. pour une histoire de l'imprimerie et du livre en Savoie l'étude fondamentale de A. Dufour et F. Rabut, *L'imprimerie et les libraires du quinzième au dix-neuvième siècle*, dans *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, 1877, t. XVI, p. 3-415. Sur l'essor de l'imprimerie en Savoie à partir de 1540, cf. notamment p. 28-30.

libraire annécien, savoyard ou genevois, qui faisait fonction, pourrait-on dire, de relais des centres d'imprimerie précédemment cités.

On va tenter à présent d'étudier plus attentivement le contenu intellectuel de la bibliothèque, non plus d'après les critères du notaire Delespine mais d'après des critères qui nous sont plus familiers (cf. fig. 2 ci-dessus). En voici l'analyse, en ayant toujours à l'esprit qu'il y a une part d'arbitraire dans l'attribution de ces catégories. On peut trouver trois grandes dominantes dans ce fonds. La religion (avec 27 % des titres), le droit (23 %) et les Lettres (23 %) occupent les trois quarts des rayons de la bibliothèque. Quelques autres titres relèvent de la géographie ou sont des livres d'heures ou des calendriers. On notera enfin que ces l'Histoire et les sciences tiennent des places honorables dans la collection, avec respectivement 12 % et 10 % des titres.

D'emblée, il faut faire deux remarques : par sa composition et ses trois dominantes, la bibliothèque de Jean de Chambouz est fort proche des autres bibliothèques de son siècle<sup>53</sup>. Les ouvrages religieux sont fort communs alors, quand ils ne constituent pas la majorité du fonds. On peut aisément expliquer la forte proportion de droit, étant donné la profession juridique exercée par maître de Chambouz ; on comprend qu'il détienne chez lui des ouvrages qui l'ont peut-être suivi dans ses études et qui lui permettent d'avoir sous la main les informations nécessaires à ses fonctions de notaire et d'audiencier. La forte proportion des Belles-Lettres, quant à elle, semble indiquer que Jean de Chambouz leur portait un réel intérêt ; la volonté de disposer d'une littérature de distraction fournit une autre explication à la présence de ce fonds. Cette collection présente néanmoins une originalité : il faut constater que notre notaire et audiencier détient une bibliothèque relativement éclectique ; malgré la présence de trois grandes dominantes, d'autres disciplines variées, appelés « intérêts périphériques » par P. Aquilon<sup>54</sup>, sont présentes (environ un quart des titres). Faut-il y voir une certaine ouverture d'esprit de la part du possesseur de ces livres, avide de savoir ?

Il convient maintenant d'entrer dans le détail et d'affiner l'analyse, pour mieux apprécier la composition du fonds. Dans le domaine principal, les ouvrages religieux, les livres de théologie dominent<sup>55</sup> : il s'agit de grands théologiens comme saint Thomas d'Aquin, présent avec sa *Somme* ou saint Augustin (*Sentence spirituelle revellies (sic pour recueillies) des ouvres de saint Augustin et autre livre de saint Augustin en françois*, dit l'inventaire, n° 96) et d'autres théologiens moins connus (Guillaume Durand, Jean de Werden, Denis le Chartreux) qui côtoient deux catéchismes, dont celui, très officiel, du Concile de Trente<sup>56</sup>. Peut-on penser qu'il y aurait parmi ces titres des livres ayant appartenu à Gallois et Janus Regard ?

Comme bien des lettrés du XVI<sup>e</sup> siècle, maître de Chambouz possède quelques livres de piété : *Le moyen de parvenir à la connaissance de Dieu* (n° 70), le *Guida de peccatori* (n° 53), les *Instructions pour tous estat* (n° 83), le *Petit tracté de l'administration des saintz sacremens* (n° 99)

---

<sup>53</sup> On se réfère ici principalement à P. Aquilon, *Petites et moyennes bibliothèques (1530-1660), Histoire des bibliothèques françaises, t. 2, Les bibliothèques sous l'Ancien Régime (1530-1789)*, Paris, 1988, p. 181-205.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 195 sq.

<sup>55</sup> P. Aquilon insiste d'ailleurs sur l'importance de la théologie dans les collections laïques (*ibid.*, p. 185).

<sup>56</sup> *Catechismus ex decreto consilii Tridentini* (n° 25) : il s'agit de P. Galesini, *Catechismus ex decreto concilii Tridentini ad parochos, Pii quinti, pontificis maximi, jussu editus*. Rome : P. Manutium, 1566, in-fol. (seule cette édition se rapproche du titre donné par le notaire Delespine). On notera d'ailleurs que le concile de Trente figure en bonne place dans la bibliothèque : on peut encore signaler *Le saint, sacré, universel et general conseil de Trente* (n° 76).

sont des titres éloquents ; l'édification des femmes n'est pas oubliée avec l'*Institution de la femme cristienne* (n° 97), ouvrage acquis, qui sait, par Péronne Regard, pour parfaire son éducation chrétienne. Fait intéressant, certains livres sentent l'hérésie huguenote. Parmi les quinze titres touchant ce brûlant sujet d'actualité on peut distinguer trois groupes : on a tout d'abord des ouvrages de controverse où les auteurs font montre d'un catholicisme post-tridentin et contre-réformateur. Il suffira pour s'en convaincre de citer quelques titres : Le guide des lieux communs contre Luther et les autres ennemis de l'Église (*Enchiridion locorum communium [adversus Lutherum et alios hostes Ecclesiae]*, n° 40), *L'espée de la foy pour la deffence de l'Église* (n° 90), *La resurrection de la sainte Messe [contenant la response à certain traicté des adversaires de la sainte Église catholique et romaine]* (n° 92), *Le pain de vie, [pour les filz de Dieu, demonstrent la verité du corps de Nostre Seigneur Jésus-Christ]* (n° 93)<sup>57</sup>. On a aussi, plus troublant, des ouvrages d'un auteur protestant : Henri Lancelot-Voisin, seigneur de La Popelinière, a en effet laissé surtout des ouvrages d'histoire (*La vraye et entière histoire des troubles et choses mémorables avenues, tant en France qu'en Flandres et pays circonvoisins, depuis 1562...*, titre restitué d'après *La vraye istoyres des troubles et choses memorables en France* et *Les troys mondes*, n° 128 et 131 bis). Enfin, le troisième groupe comprend des titres d'auteurs connus pour leur sympathie pour la Réforme ou pour leur tolérance religieuse : il s'agit de Jean de Monluc, évêque de Valence, et de l'humaniste Étienne Dolet<sup>58</sup>. Comment peut-on interpréter la présence de tels ouvrages chez Jean de Chambouz ? Faut-il y voir une sympathie ou simplement un intérêt curieux de la part de notre notaire et audienier envers la Réforme ou s'agit-il encore d'un legs de ses oncle et beau-père, qui durent participer au concile de Trente et vraisemblablement lutter contre l'hérésie ? On ne peut véritablement trancher. La présence d'ouvrages liturgiques (deux bréviaires et un *Missale ad usum Romanum*, n° 44 et 19) trahirait plus encore un legs provenant des frères Regard. L'hagiographie est également représentée par un classique médiéval, Jacques de Voragine et sa *Légende dorée (Opus aureum et legende insignes)*, n° 6). Ce fonds est en tout cas bien fourni. Il a peut-être permis à maître de Chambouz d'acquérir une solide formation religieuse, d'éduquer sa foi et de la transmettre, avec le goût de la lecture, à ses enfants ; cet élément est important car on peut raisonnablement penser que c'est une des raisons qui a conduit Janus de Chambouz à se faire jésuite.

Le droit constitue la deuxième dominante de la collection (cf. fig. 3). Les formulaires et les manuels forment le contingent le plus important ; on y trouve tout l'arsenal classique<sup>59</sup> : *Vocabularius juris* (n° 14), la *Theorique* (n° 118) et la *Praticque de l'art des notaires* (n° 122), *Le gnydon des pratissien* (n° 103), le *Modus legendi abbreviaturas* (n° 30)<sup>60</sup>, pour ne citer que l'essentiel. De grandes compilations juridiques permettent à notre notaire et audienier de se repérer *in utroque* : le droit canon, avec le décret de Gratien, comme le droit romain, avec le Digeste, le code Justinien, les Nouvelles ou les Institutes ont leur place dans la bibliothèque. Des traités, des commentaires et des ouvrages de sciences politiques complètent ces titres ; on signalera notamment le célèbre ouvrage de Jean Bodin, *Les six*

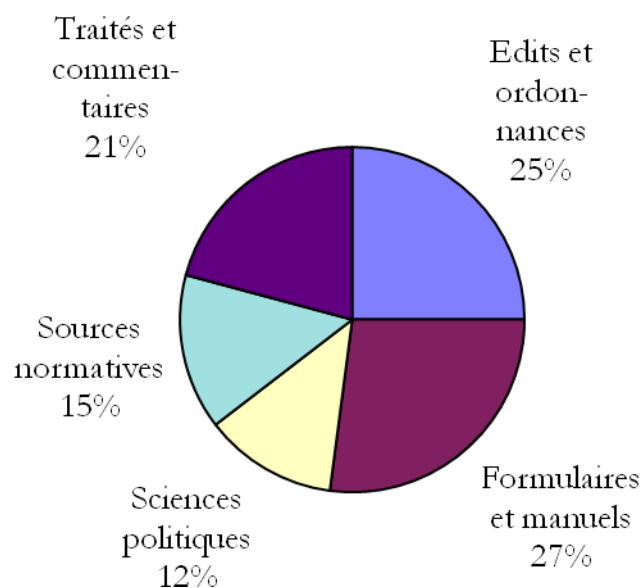
<sup>57</sup> Entre [ ] a été restituée la suite du titre dont le début nous est donné par l'inventaire. Il en est de même pour les titres cités dans la suite de cet article.

<sup>58</sup> Auteur très populaire dès la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (R. Doucet, *op. cit.*, p. 48).

<sup>59</sup> Les titres qui suivent se rencontrent très souvent dans les bibliothèques des hommes de loi au XVI<sup>e</sup> siècle. Nombreux exemples dans R. Doucet, *op. cit.* et A. Labarre, *op. cit.*

<sup>60</sup> Concernant ce dernier titre, R. Doucet écrit que sa « diffusion était extraordinaire » (R. Doucet, *op. cit.*, p. 27).

*livres de la Rey publique* (plusieurs éditions entre 1576 et 1583, n° 126)<sup>61</sup>. L'influence de la jurisprudence et des ordonnances royales françaises se fait sentir à travers plusieurs titres : il y a beaucoup de recueils de lois françaises, avec peut-être le « code Henri III », sous le titre *Les loix et ordonnance du roy Henry troiziesme de ce nom* (n° 105) et le texte de l'ordonnance de Villers-Cotterêts, de 1539, qui a été appliquée en Savoie, alors possession du roi de France (sous le titre *Ordonnances royaulx sur le faict de la justice*, n° 110)<sup>62</sup>. Tous ces ouvrages ont dû aider maître de Chambouz dans ses activités professionnelles. On se souvient également que Gallois Regard était réputé pour être un savant canoniste<sup>63</sup> : les ouvrages de droit canon décrits dans l'inventaire étaient peut-être les siens.



**Fig. 3** : Répartition thématique fine des titres : l'exemple du droit.

Les Belles-Lettres constituent le troisième fonds thématique important de la bibliothèque. Elles nous montrent que maître de Chambouz était un officier féru de romans : ce sont eux qui composent l'essentiel de ce fonds. On y trouve les grands

<sup>61</sup> On notera que la pensée politique de cet auteur ou celle d'un Antoine de Guevara, également présent chez maître de Chambouz, connaissait un important succès parmi les gens de robe (P. Aquilon, *art. cit.*, p. 203).

<sup>62</sup> J'indique ici encore quelques titres qui montreront l'importance de ces recueils dans la bibliothèque de notre notaire : *Les loix et ordonnances des roys de France* (n° 104), *Ordonnance du roy Henry* (n° 106), *Ordonnance du roy Charles neufviesme* (n° 107), *Ordonnances du Roy sur les monnoye* (n° 108), *Ordonnances et edict fait par le Roy des point principaux* (n° 113), *Recueil de plusieurs arrest notables* (n° 119), *Ordonnances du Roy sur le faict et riglement de ses monnoye...* (n° 137).

<sup>63</sup> C'est le chanoine Grillet, relayé par le chanoine Coutin, qui lui attribuent cette réputation (J.-L. Grillet, *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman*, Chambéry, 1807, t. II, p. 220 et F. Coutin, *art. cit.*, p. 42 : « ses talents et ses vastes connaissances le firent admirer à Rome, comme savant canoniste. Il nous reste de lui beaucoup d'écrits manuscrits sur les matières ecclésiastiques ») ; on recevra donc cette information avec circonspection...



classiques du temps : Rabelais (n° 146)<sup>64</sup>, le Pogge (n° 138), Du Verdier (n° 57) et Messier (n° 85), Amadis de Gaule (n° 183 et 190), et des romans de chevalerie (n° 185, 175 et 187 : *Ogier le Danois*, *Artus de Bretagne*, *les Quatre fils Aymon*). Sans doute maître de Chambouz pouvait s'évader de l'austère étude du droit en se régaland de la lecture des *Facecieuses nuictz du seigneur Jean-François Straparolle avec les fables et enigmes racontées par deux jeunes gentilz-hommes et dix damoiselles, nouvellement traduites d'italien en françois par Jean Louveau* (Lyon : B. Rigaud, 1572, in-16)<sup>65</sup>. La poésie est également bien représentée par Boccace et son *Décameron* (n° 86), Clément Marot (n° 136)<sup>66</sup>, Jacques Peletier du Mans (n° 162 et 203), les Anciens par Aristote (n° 157), Cicéron (n° 41), Térence (n° 43), Caton (n° 25) et Plutarque, traduit par Amyot (n° 62-63). On doit y ajouter quelques ouvrages que l'on peut classer dans la linguistique ou la rhétorique : on peut citer un abrégé des vocabulaires italien, latin, français, allemand et tchèque, le *Quinque linguarum utillissimus* (n° 5) ou encore la *Pratique de l'otographe françoise* (n° 123). On signalera dans cette même catégorie un *Dictionnaire latin et françois* (n° 186, peut-être l'édition de Robert I<sup>er</sup> Estienne ?), ce qui est intéressant à noter car on a pu démontrer que le dictionnaire est souvent une nouveauté dans les années 1580<sup>67</sup>. Ceci serait une preuve supplémentaire de l'esprit curieux de maître de Chambouz. Deux titres de théâtre (*L'enfant prodigue par personnages* et *La Medée tragedie*<sup>68</sup>) complètent ce fonds que l'on peut qualifier de distraction et de culture littéraire.

Parmi les titres d'histoire se trouvent les ouvrages qui traitent en fait de sujets d'actualité et dont on a parlé ci-dessus. On n'y reviendra donc pas ; on a vu que Jean de Chambouz s'intéresse à d'autres horizons que ceux de sa Savoie natale. L'autre partie de cette catégorie comprend, outre des titres d'histoire générale, d'histoire antique ou d'histoire de l'Église, des œuvres abordant l'histoire de pays ou de régions déterminées : l'Aquitaine (*Les annales de Aquitaines*, n° 177) ou le duché de Savoie (un ouvrage d'Emmanuel-Philibert de Pingon, que l'on évoquera ci-dessous).

On doit signaler que maître de Chambouz portait un grand intérêt pour les sciences : la médecine surtout, avec Gallien (n° 130) ou Matheoli (n° 196), qui sont des classiques, ou un ouvrage de Jérôme de Monteux, la *Conservation [de] santé et prolongacion de vie* (n° 200), qui compte parmi les raretés de la bibliophilie ou encore un livre qui se rattache à la médecine mais qui donne des recettes dont on peut douter de la réelle efficacité curative : *La pratique de faire toutes confitures, [condiments, distillations d'eaux odoriferantes et plusieurs autres recettes très utiles. Avec la propriété du vinaigre, approuvé (contre l'opinion de plusieurs) grandement profitable au corps humain]*<sup>69</sup>. D'autres disciplines scientifiques sont également représentées : l'arithmétique (quatre titres), la poliorcétique et l'art nautique (surprenant pour un Savoyard, moins étonnant si l'on prend en compte l'esprit curieux de notre héros). On trouve en marge des sciences, comme il se doit, des ouvrages d'occultisme et traité de

<sup>64</sup> Il faut remarquer que Rabelais était relativement peu répandu dans les bibliothèques privées du XVI<sup>e</sup> siècle et que « personne ne possédait l'œuvre complète » (R. Doucet, *op. cit.*, p. 49). Ce n'est pas le cas ici car maître de Chambouz en a le texte intégral.

<sup>65</sup> Présent dans l'inventaire sous le titre déformé : *Les facecieuses nuict du seigneur Jehan-François Straparolle* (n° 143).

<sup>66</sup> Notons que Rabelais et Clément Marot sont deux auteurs français qui ont visité la Savoie (M. Bruchet, *La Savoie d'après les anciens voyageurs*, Annecy, 1908, p. 75-77).

<sup>67</sup> P. Aquilon, *art. cit.*, p. 184.

<sup>68</sup> Il s'agit de *L'enfant prodigue par personnages*, Paris, s. d., (n° 80) et de J.-B. de La Péruse, *La Medée, tragedie, et autres diverses poesies*. Poitiers : Marnefz et Bouchetz, 1555, in-4° (n° 167).

<sup>69</sup> *La pratique de faire toutes confitures, condiments, distillations d'eaux odoriferantes et plusieurs autres recettes très utiles. Avec la propriété du vinaigre, approuvé (contre l'opinion de plusieurs) grandement profitable au corps humain*. Lyon : B. Rigaud et J. Saugrain, 1558, in-16 (n° 201).

démonologie, qui constituent l'une des caractéristiques des bibliothèques de cette époque<sup>70</sup> : citons les sulfureux *Deux traicté nouveaulx très utile pour ce temps, le premier touchant les sorciers... le second contient une breve remonstrance sur les jeux de cartes et de déz*<sup>71</sup>.

N'oublions pas, pour finir, quatre livres d'heures ou des calendriers, ouvrages nécessaires pour mesurer le temps, livres fort communs, parfois utilisés pour apprendre à lire (n° 65, 127, 170 et 178)<sup>72</sup>, et un petit fonds (quatre titres) de géographie<sup>73</sup>, qui montre encore une fois l'esprit curieux de son possesseur qui cherche à sortir des frontières de son pays.

Est-il possible de faire des comparaisons avec les bibliothèques possédées par des contemporains de maître de Chambouz ? On connaît peu ou prou sept bibliothèques savoyardes au XVI<sup>e</sup> siècle. Une seule d'entre elles dépasse en qualité et en quantité celle de notre notaire et audencier : il s'agit des quelque mille livres de Jehan Piochet de Salins, consacrés essentiellement à la littérature et à l'histoire<sup>74</sup>. Les autres « librairies » sont mal connues : si l'on sait simplement que Claude-Janus Meilleret, président du Conseil de Genevois puis en Chambre des comptes de Savoie et enfin sénateur au Sénat de Savoie, en possédait une en 1567<sup>75</sup>, force est de constater que la plupart renferment peu d'ouvrages et sont surtout spécialisées. En 1555, Claude Dufour, official de l'évêché de Genève (1540-1543) puis collatéral au Conseil de Genevois, a 84 livres, surtout en droit<sup>76</sup> ; même constat pour Jacques Lambert, juge-mage de Genevois, qui laisse en 1569 146 livres, essentiellement en droit<sup>77</sup>. Dans la haute noblesse, nous n'avons que quelques indices : Laurent de Gorrevod possédait une cinquantaine de livres en 1514, littérature de distraction (romans, poésie, littérature, auteurs antiques)<sup>78</sup>, et au bout du siècle (1574-1575), Barbe d'Amboise, épouse d'un Seyssel-La-Chambre, 55 ouvrages de piété et de

---

<sup>70</sup> « Il n'existe guère de bibliothèque où ne figure un traité de démonologie » (P. Aquilon, *art. cit.*, p. 199).

<sup>71</sup> L. Daneau, *Deux traicté nouveaulx très utile pour ce temps, le premier touchant les sorciers... le second contient une breve remonstrance sur les jeux de cartes et de déz*. Reveu et augmenté par l'auteur, M. Lambert Daneau. S. l. : J. Baume, 1579, in-8° (n° 120).

<sup>72</sup> P. Aquilon, *art. cit.*, p. 195.

<sup>73</sup> Ce sont : *Discorsi universale di in Augustino ferenbili* (n° 51), *Les troys mondes* (n° 131), *Epitoms de la corographie d'Europs* (n° 174) et *La division du monde* (n° 188).

<sup>74</sup> R. Devos et P. Le Blanc de Cernex, Un « humaniste » chambérien au XVI<sup>e</sup> siècle : Jehan Piochet de Salins d'après ses livres de raison, *Vie quotidienne en Savoie, Congrès des Sociétés savantes de Savoie, Conflans, 1976*, Albertville, 1979, p. 209-230 et F.-M. Crasta et R. Raghianti, La biblioteca di Jehan Piochet de Salins e il seigneur de la Montaigne, *Rinascimento*, 2006, t. XLVI, p. 403-477.

<sup>75</sup> F. Mugnier, Claude-Janus Meilleret et sa famille (XVI<sup>e</sup> siècle), *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, 1892, t. XXXI, p. CVI-CXX. Sur ce personnage cf. aussi L. Perrillat, *op. cit.*, t. II, p. 883-884.

<sup>76</sup> ADHS, E 448, fol. XLII et XLIX : « Plus cinq douzaynes des livres en droict et loix desquelz les ungs sont couvert et les aultres sans aucunes couvertures, grans et moyens ; plus deux douzaynes de petis livres ». Sur ce personnage, cf. L. Perrillat, Claude Dufour (1506-1555), official du diocèse de Genève lors de l'avènement de la Réforme, *Les registres du Conseil de la République de Genève sous l'Ancien Régime : nouvelles approches, nouvelles perspectives. Actes de la table-ronde organisée par les Archives d'État de Genève les 22 et 23 septembre 2006*, Genève, 2009, p. 15-28.

<sup>77</sup> ADHS, E 1055, pièce 28 : « Plus y avons trouver tout le court du droict canon et le court du droict civil, Bertholle et Jasant, Paule de Castre, Balde, desja caduque, Panorme et Félin et plussieurs aultres voulumes jusques a nombre tant petit que groz de septz-vingtz et six : deux centz florins ». Cf. sur ce personnage, L. Perrillat, *op. cit.*, t. II, p. 877.

<sup>78</sup> A. Perret, La bibliothèque de Laurent de Gorrevod au château de Gerbaix (Savoie) en 1514, *La vie culturelle et artistique en Savoie à travers les âges, Congrès des Sociétés savantes de Savoie, 1972*, Chambéry, 1972, p. 123-130.

distracted<sup>79</sup>. Seule la bibliothèque d’Emmanuel-Philibert de Pingon, étudiant dans les années 1540, laisse augurer un fonds susceptible de s’enrichir : 30 livres (manuels scolaires, théologie, philosophie, histoire) dont malheureusement on ne connaît pas la fortune<sup>80</sup>.

À partir de ces exemples, peu nombreux mais précieux, on voit que, tout compte fait, la bibliothèque de maître de Chambouz est plutôt bien fournie par rapport à celles de ses contemporains savoyards. Ceci est d’autant plus intéressant lorsque l’on considère que notre notaire et audencier n’est en définitive qu’un officier subalterne, qui occupe un des plus bas échelons de la hiérarchie judiciaire. Certes, cette « librairie » n’a rien à voir avec un fonds comme celui de Jehan Piochet, que l’on peut considérer comme un humaniste, ou celui de grands robins du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>81</sup>, pour lesquels on a des inventaires précis mais elle reste toutefois, compte tenu de l’époque et de la profession exercée par maître de Chambouz, tout à fait honorable. On peut effectuer des comparaisons avec le domaine français grâce aux études de R. Doucet pour Paris et A. Labarre pour Amiens. Pour la capitale du royaume de France, il a été déterminé que les officiers royaux et conseillers au Parlement possèdent en moyenne, dans les années 1530 et 1540, entre 150 et 250 livres<sup>82</sup> ; pour Amiens, ville de moindre importance, A. Labarre arrive, *mutatis mutandis*, à des conclusions similaires<sup>83</sup>. L’analyse de la bibliothèque de maître de Chambouz permet donc de la considérer comme une « librairie », bien fournie et riche, compte tenu de la qualité de son propriétaire.

Concernant l’état de conservation des livres de notre notaire, on est, à vrai dire, bien en peine d’avancer des éléments pertinents car l’inventaire est pour ainsi dire muet sur ce point. On reste sur sa faim si l’on veut savoir quel type de reliure était employé ou même quels étaient les formats des livres. C’est tout juste si l’on sait que le Matheoli, ouvrage de médecine répandu, est « en grand volume » (n°196), bien maigre et unique indication sur l’état matériel de cette bibliothèque. On a tenté de déterminer le format pour chaque titre<sup>84</sup>. On livre donc les données (cf. fig. 4) en ayant bien à l’esprit qu’elles ne sont pas pleinement fiables et mériteraient sans doute des recherches plus approfondies : seuls 55 % des titres ont pu recevoir une estimation de leur format. Plus de la moitié d’entre eux (61 titres) seraient des formats moyens (in-8°), auxquels on peut joindre 22 titres qui seraient des in-16 et 24 autres pour lesquels on atteint l’in-4° ou l’in-folio. Si on s’autorise

<sup>79</sup> M. de Seyssel-Cressieu, *Inventaire des biens, meubles et des titres de Barbe d’Amboise, comtesse douairière de Seyssel-La-Chambre (1574-1575)*, Paris, 1896, p. 33 (le *Second livre d’architecture* de J. Androuet), 35, 43 et 48-52 : 55 livres dont les prix varient entre deux et cinq florins.

<sup>80</sup> E. Champion, Notes sur un recueil formé par Philibert de Pingon, *Mélanges Émile Picot*, Paris, 1913, t. II, p. 187-197. Sur ce personnage, cf. aussi L. Perrillat, *op. cit.*, t. II, p. 908-909 et Philibert de Pingon (1525-1582) autobiographe et historiographe, actes du colloque, organisé par l’Université de Savoie, *Écrire l’histoire et penser le pouvoir : États de Savoie, milieu XIV<sup>e</sup>-fin XVI<sup>e</sup> siècles, (Chambéry, 9-10 novembre 2007)*, à paraître.

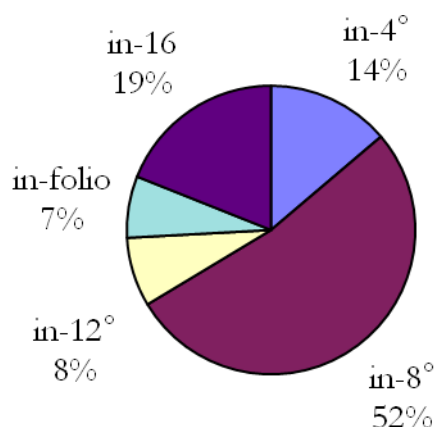
<sup>81</sup> R. Devos, Élite et culture : les magistrats savoyards au XVII<sup>e</sup> siècle, *Cahiers de civilisation alpine*, 1985, n° 4, p. 217-230 : plusieurs bibliothèques d’officiers ducaux sont décrites dans cet article. On trouvera également des éléments sur quelques bibliothèques privées au XVIII<sup>e</sup> siècle, singulièrement d’avocats et de magistrats dans J. Nicolas, *La Savoie au XVIII<sup>e</sup> siècle, noblesse et bourgeoisie*, Paris, 1978, t. I, p. 309 et t. II, p. 1001-1012.

<sup>82</sup> R. Doucet, *Les bibliothèques parisiennes au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1956, p. 23.

<sup>83</sup> A. Labarre, *Le livre dans la vie amiénoise au XVI<sup>e</sup> siècle : l’enseignement des inventaires après décès (1503-1576)*, Paris et Louvain, 1971, *passim*.

<sup>84</sup> Cette recherche a été menée selon le critère suivant : dans la mesure où l’on est sûr que le titre n’a connu qu’une seule édition avant 1587, on a retenu le format de cette édition. Dans le cas où un ouvrage aurait eu plusieurs éditions dont le format a toujours été identique, ce dernier a également été retenu.

une extrapolation, on peut dire que les formats modestes dominaient chez Jean de Chambouz.



**Fig. 4 :** Estimation des formats des livres de maître Jean de Chambouz.

On est confronté à la même indigence de données pour les prix. Il est fréquent que les inventaires après décès comportent des indications de prix en face de chaque article décrit<sup>85</sup> : point de tout cela, hélas, dans l'inventaire qui nous intéresse. Il est donc impossible de donner ne fût-ce qu'une estimation de la valeur marchande des livres qui nous sont décrits. On est donc bien en peine de se faire une idée de ce que représente ce fonds dans la fortune de maître de Chambouz. Nos recherches nous permettent cependant, pour un livre, d'avancer un chiffre. Jean de Chambouz possédait en effet le *Stile et reglement sur le fait de la justice et instruction des procès dressé par le souverain Sénat de Savoye* (Chambéry, J. Franconis, 1560, in-8°, autre édition en 1570 par F. Pomar, n° 124). La bibliothèque des Archives départementales de la Haute-Savoie conserve un exemplaire de l'édition de 1560<sup>86</sup>, qui comporte un ex-libris manuscrit que je retranscris ici : « Appertient à moy, Donat Daviet, par achapt Annessy fait le dix-huictiesme juing mil V<sup>c</sup>LX pour XII solz. Daviet »<sup>87</sup>. On voit donc que cet ouvrage de 145 pages, qui a connu un important succès auprès des hommes de loi, pouvait s'acheter, l'année même de sa parution, pour le prix relativement modique de douze sous, soit un florin. C'est la seule indication (obtenue de façon indirecte), que l'on puisse avoir sur le prix des livres possédés par notre notaire et audencier.

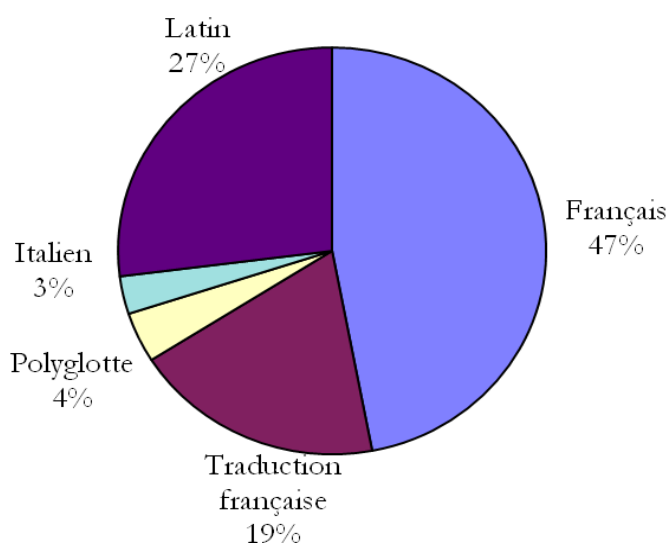
On a ensuite examiné les langues dans lesquelles étaient écrits les livres de Jean de Chambouz (cf. fig. 5). Le français domine très largement : la moitié des titres (99) sont écrits en cette langue et encore, si l'on y ajoute les versions françaises d'ouvrages initialement écrits en d'autres langues, on atteint près de 150 titres soit environ trois quarts du fonds. Vient ensuite la langue par excellence des humanistes : le latin est la langue

<sup>85</sup> Dans le cas de Paris, R. Doucet précise bien que les livres figurant dans les inventaires qu'il a pu consulter sont tous prisés (R. Doucet, *op. cit.*, p. 72-78).

<sup>86</sup> Sous la cote 4938.

<sup>87</sup> On notera au passage que maître Donat Daviet était un notaire et commissaire d'extentes, mort avant 1574, qui est à l'origine de la famille des nobles Daviet du Bouchet : son fils Amé est en effet anobli en 1598 (ADHS, 43 J 2323, dossier Daviet du Bouchet).

unique pour 57 titres. Il s'agit d'ouvrages à caractère religieux (21 titres sur 57, essentiellement en théologie) et juridique (20 titres sur 57, surtout des traités et des commentaires) : il n'est donc pas surprenant que le latin y soit employé. La troisième langue bien représentée est l'italien : 6 ouvrages sont écrits en cette seule langue et constituent une entité suffisamment caractérisée pour que le notaire Delespine ait jugé opportun d'établir une catégorie des « livres italiens ». Il conviendrait d'y ajouter une petite dizaine d'ouvrages qui sont soit bilingues (italien et français) soit des traductions d'auteurs italiens. Les traductions, à ce propos, tiennent une place non négligeable dans la bibliothèque de notre notaire : 38 titres sont des traductions françaises d'ouvrages écrits en espagnol, grec, latin et italien. Parmi les langues anciennes, le grec n'est connu que par des traductions et l'hébreu est, semble-t-il, totalement absent de la collection. On doit encore signaler quelques livres polyglottes, notamment un « livre romain, françois et latin » (n° 8) que, il faut l'avouer, on a eu du mal à identifier. On notera enfin une curiosité intéressante. Notre héros possède un livre de piété, publié à Cuburien (près de Morlaix) en Bretagne en 1575 : *Le Mirouer de la mort, en breton, auquel doctement et devotement est trecté des quatre fins de l'home* est en effet un ouvrage écrit en breton<sup>88</sup>. Qui aurait pensé trouver dans les collections d'un notaire savoyard les écrits d'un écrivain breton du début du XVI<sup>e</sup> siècle ?



**Fig. 5 :** Langues des livres de maître Jean de Chambouz.

Un dernier point retiendra notre attention concernant la bibliothèque de maître de Chambouz. Dans quelle mesure les productions d'auteurs et d'éditeurs savoyards sont-elles présentes dans sa bibliothèque ? On a pu repérer douze titres (soit 6 % du fonds) qui, de près ou de loin, peuvent être rattachés à la Savoie, ou au moins, aux États de Savoie. Il s'agit tout d'abord de livres qui ont pu être édités en Savoie : on y trouve notamment le

<sup>88</sup> Le titre donné par le notaire Delespine est *Livres des quatre fins de l'homme* (n° 74). Il semble que, raisonnablement, on puisse l'identifier avec ce *Mirouer de la mort...* de Jean L'Archer, qui porte pour colophon : « An leffr man á voe composet en bloaz 1519 gant maestre Jehan an Archer coz, a parhos Ploegonuen. Hac á voe imprimet é S. Frances Cuburien, en bloaz MCCCCCLXXV ».

*Livre du roy Modus [et de la royne Ratio, lequel fait mencion commant on doit deviser de toutes manieres de chasses]*, incunable publié par Antoine Neyret à Chambéry en 1486<sup>89</sup> et des *Constitutiones sinodales* (n° 6) qui pourraient être celles du diocèse de Genève, édictées par Pierre de La Baume et publiées en 1535<sup>90</sup>. Faut-il aussi voir sous l'appellation bien vague de « breviaire » (n° 44) l'un des bréviaires à l'usage du diocèse de Genève, l'un édité en 1513 par Gabriel Pomar et l'autre en 1556 par François Pomar<sup>91</sup> ? C'est chose possible.

Un deuxième groupe de titres comprend les œuvres d'écrivains savoyards ou ayant trait à la Savoie. On y repère l'un des ouvrages d'Emmanuel-Philibert de Pingon (on n'a pu déterminer clairement lequel, hélas<sup>92</sup>), qui est qualifié, en raison d'une erreur du notaire Delespine, de « baron d'Annecy » (*Annessiaci baroni, sic pour Cusiacensis baronis*). Un autre titre, une *Vita Christi* (n° 18), est suivi de ces deux mots : *Philiberti Pingoni* (sic). Cela signifierait-il que cette vie du Christ aurait appartenu à Emmanuel-Philibert de Pingon ou qu'il faut y voir l'incipit d'un des ouvrages de cet écrivain ? Le poète Claude Mermet figure aussi en bonne place dans la bibliothèque qui nous intéresse puisque sa *Pratique de l'otographe française* (n° 123) en fait partie. Il est originaire de Saint-Rambert-en-Bugey, donc des États de Savoie, et a fait paraître son livre en 1583. Peut-on imaginer que maître de Chambouz soit entré en contact avec cet écrivain ? N'oublions pas que le duc de Genevois, protecteur de Jean de Chambouz, était également marquis de Saint-Rambert. On peut donc penser qu'il y ait eu des contacts entre nos deux lettrés. On a vu également que maître de Chambouz possède le livre de chevet de tout homme de loi du duché, en l'espèce du *Stil et reglement... du Sénat de Savoie*, ouvrage éminemment savoyard s'il en est. Notre notaire et audiencier n'a pas manqué non plus de faire l'acquisition de la plus célèbre description poétique de la Savoie du XVI<sup>e</sup> siècle, écrite par Jacques Peletier du Mans, intitulée tout simplement *La Savoie*. Elle paraît à Annecy en 1572, chez J. Bertrand (n° 162)<sup>93</sup>. Il a donc sans doute été facile à maître de Chambouz de l'acquérir ; peut-être a-t-il même rencontré l'auteur, qui a séjourné en 1571-1572 à Annecy<sup>94</sup>.

Enfin, il faut signaler trois ouvrages qui ont peut-être un rapport avec les États de Savoie. Ce lien est toutefois hypothétique : je me contente ici de présenter quelques indices. Le recueil de thérapeutique d'Alexis Piémontois semble avoir été écrit par un Piémontais, même si le nom de l'auteur est un pseudonyme<sup>95</sup>. Il est troublant aussi de

<sup>89</sup> Notons cependant que ce livre a connu une autre édition à Paris en 1524 (n° 58).

<sup>90</sup> *Constitutiones synodales in sancta synodo in ecclesia Gebennensi auctoritate illustris et reverendissimi in Christo patris et domini domini Petri de Bauma, episcopi et principis...*, Annecy : G. Pomar, 1535 (A. Dufour et F. Rabut, *art. cit.*, p. 222).

<sup>91</sup> *Breviarium in usum ecclesie Gebennensis noviter impressum cum annotationibus historiarum in marginibus positis...* Lyon : G. Pomar, 1513, in-8° (*ibid.*, p. 220) et *Breviarium secundum usum majoris ecclesie Sancti Petri Gebennensis*. Annecy : F. Pomar, 1556 (*ibid.*, p. 226).

<sup>92</sup> Deux ouvrages de cet auteur ont un incipit qui se rapproche de *Philiberti Pingoni Sabaudi, Annessiaci baroni (sic)*, titre donné par maître Delespine : *Philiberti Pingonii Sabaudi, Cusiacensis baronis, Augusta Taurinorum*, Turin, 1577 (il s'agit d'une histoire de la ville de Turin) et *Philiberti Pingonii Sabaudi, Cusiacensis baronis, Sindon evangelica*, Turin, 1581 (il s'agit d'un traité du saint Suaire). On notera que ce personnage, historiographe de la maison de Savoie, fut un temps magistrat au Conseil de Genevois à Annecy, à la fin des années 1550, et baron de Cusy (d'où la nécessité de corriger *Annessiaci* en *Cusiaci* ou *Cusiacensis*). Cf. n° 18 et 33.

<sup>93</sup> Sur le passage de cet auteur dans les États de Savoie et sur son poème, cf. M. Bruchet, *op. cit.*, p. 100-125.

<sup>94</sup> L. Terreaux, Jacques Peletier et la Savoie, *Revue savoisiennne*, 1986, p. 97.

<sup>95</sup> *Alexis Piemontois*, écrit le notaire Delespine (n° 197) : il faut y voir G. Ruscelli (pseud. Alessio Piemontese), *Les secrets du seigneur Alexis Piemontois...*, plusieurs éditions à Paris et à Lyon entre 1564 et 1573.

constater que *Les devis héroïques* (n° 160) et les *Discours des premiers troubles* (n° 132) ont pour auteur respectivement Claude Paradin et Gabriel de Saconay. Le premier, chanoine de Beaujeu, est le frère de Guillaume, chroniqueur célèbre de la Maison de Savoie<sup>96</sup>, et le second (1527-1580), chanoine-comte de Lyon, appartient au lignage des Saconay, famille noble savoyarde<sup>97</sup>. Ces écrivains avaient donc un lien, au moins ténu, avec notre pays.

Après avoir analysé le contenu intellectuel de cette bibliothèque, je voudrais, en guise de conclusion, m'arrêter sur un problème matériel la concernant : où était localisée cette collection ? On peut pencher pour l'hôtel Bagnoréa. En effet, on se souvient que maître de Chambouz était le neveu de Gallois Regard, propriétaire de cette résidence annécienne et qu'il a peut-être hérité de ses ouvrages. De plus, on sait que notre notaire et audienier habitait ou au moins fréquentait cet hôtel : on l'y trouve au cours d'une enquête en 1576<sup>98</sup> et un recensement d'Annecy en 1583 nous indique que son feu est bien proche de celle de son oncle, peut-être sous le même toit<sup>99</sup>. Il y a donc de fortes chances pour que Jean de Chambouz (qui est, on le sait, agent de son oncle) et sa famille aient été logés par son oncle dans ce vaste hôtel et, avec eux, la bibliothèque. On ignore malheureusement tout du sort de celle-ci : on n'a pas retrouvé le testament de maître de Chambouz et aucun document postérieur n'en fait mention. Quant à retrouver un exemplaire lui ayant appartenu, cela relève de la plus aléatoire des découvertes.

Maître de Chambouz possédait donc très vraisemblablement une partie des livres de son oncle par alliance, Gallois Regard, et aussi ceux de son beau-père, Janus Regard. Il les conservait peut-être même là où, à Annecy, résidait ce personnage si important dans l'histoire de l'art savoyard. À travers sa bibliothèque, Jean de Chambouz nous donne l'image d'un officier aux soucis humanistes et intellectuels affirmés et fait montre d'une curiosité orientée vers des domaines fort variés. En ce sens, on peut dire qu'il fait bel et bien partie de cette catégorie des hommes de loi qui, au XVI<sup>e</sup> siècle, constituent, et de loin, les premiers clients des libraires<sup>100</sup>. Certes, on est loin de la superbe collection de Jehan Piochet et notre notaire et audienier n'a pas les ambitions ni les dimensions de ce dernier ni celles d'un Emmanuel-Philibert de Pingon. Sur le plan annécien et à son échelon social, la bibliothèque de maître de Chambouz constitue une preuve de l'existence au sein de la petite élite annécienne de quelques fins lettrés, ce qui fera dire à Charles-Auguste de Sales : « La cité d'Anicy estoit semblable à celle d'Athènes, sous un si grand prélat que François de Sales et sous un si grand président qu'Antoine Favre et estoit habitée d'un grand nombre de docteurs soit théologiens, soit jurisconsultes soit bien versés en lettres humaines »<sup>101</sup>.

---

<sup>96</sup> A. Saunders, *Claude Paradin's Devises heroïques, Lyons, Jean de Tournes and Guillaume Gazeau, 1557*, disponible en ligne : <http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/french/books.php?id=FPAb> [dernière consultation le 17/07/2012].

<sup>97</sup> Sur Gabriel de Saconay, cf. A. Joyeux, *Gabriel de Saconay : une rhétorique guerrière au service de la religion (1562-1572)*, mémoire de master, université Lyon II, 2006. Il est fils de noble Pierre de Saconay, seigneur de Vesancy, au pays de Gex (A. de Foras, *Armorial...*, t. V, p. 302).

<sup>98</sup> AST, PS, Corte, 111, II, 11, n° 2 : en 1576, a lieu une enquête concernant le décès suspect d'un dénommé Bernard Chapelle dans la prison que tenait Gallois Regard dans son hôtel Bagnoréa. Le premier des témoins cités est maître Jean de Chambouz qui indique qu'il fréquentait l'hôtel assidûment.

<sup>99</sup> AM Annecy, GG 3(55), rôle de garde des portes de la ville d'Annecy en 1583 : sur cette liste des habitants d'Annecy, maître de Chambouz se trouve près de la porte Genotton et la troisième personne qui le suit dans la liste est l'évêque de Bagnoréa.

<sup>100</sup> P. Aquilon, *art. cit.*, p. 185 et R. Doucet, *op. cit.*, p. 24.

<sup>101</sup> C.-A. de Sales, *Histoire du bienheureux François de Sales, évesque et prince de Genève*, Lyon, 1634, p. 367.

## Catalogue de la bibliothèque de maître Jean de Chambouz (1587)

On a tenté, avec les réserves émises dans le corps de l'étude sur cette bibliothèque, d'identifier les titres que le notaire Delespine nous a transmis. La graphie sous laquelle ils se présentent dans l'inventaire original (ADHS, 2 E 10001, fol. 6v.-10v.) a été scrupuleusement respectée ; ils y sont séparés par des mots tels que « plus un autre livre intitulé... », expressions qui n'ont pas été reprises, pour ne pas alourdir la présentation. Sous chaque titre transcrit, numéroté par nos soins mais respectant l'ordre fixé par le notaire Delespine, figurent des indications qui lui correspondent, quand on est en mesure d'identifier l'ouvrage. Lorsque c'était possible, on a donné l'auteur, le titre développé, le lieu d'édition, l'éditeur, la date d'édition, le format et le nombre de pages ou de folios.

1.        **Decrety hujus plenissimum argumentum**  
Gratien. *Decreti hujus plenissimum argumentum divi Gratiani...* Paris, 1518, in-fol.
2.        **Domyni Nycolai Boerii**  
Bohier, Nicolas. *D. N. Boerii decisiones Burdegalenses... una cum ejusdem Boerii consiliis, tractatibus de statu et vita heremitarum, de seditiosis, de custodia clavium portarum civitatis, et additionibus in tractatum Joan. Montani (id est ipsius Boerii) de auctoritate Magni Consilii...* Lyon : apud C. Ravot, 1579, in-fol., VIII-867 p. Seule cette édition correspond au titre donné dans l'inventaire.
3.        **Reprtrum rubrice super tractum rationale divinorum officiorum**  
Durand, Guillaume. *Guilelmi Durandi Rationale divinorum officiorum*. Plusieurs éditions dès 1459.
4.        **Sermones dominicales per aum circulum**  
Jean de Werden. *Sermones dominicales per annum...* Paris, 1527, in-4°.
5.        **Quinque linguarum utillissimus epitoma sapientia**  
Garon, François. *Quinque linguarum utilissimus vocabularius latinae, italicae, Gallicae, Bohemicae et Alemanicae*. Il existe plusieurs éditions de cet ouvrage. Derrière *epitoma sapientia* se cache sans doute un autre ouvrage, non identifié.
6.        **Opus aureum et legenda insignes constitutiones sinodales**  
Deux ouvrages sont regroupés sous ce titre :
  1. Voragine, Jacques de. *Opus aureum et legende insignes sanctorum sanctorumque...* Il existe de nombreuses éditions de ce classique de l'hagiographie médiévale. Cf. aussi le n° 98.
  2. Peut-être les *Constitutiones sinodales in sancta synodo in ecclesia Gebenn. auctoritate illustr. et reverendissi. in Christo patris et domini domini Petri de Bauma...* Annecy : G. Pomar, 1535.
7.        **Silvestrina summic**  
Prierio, Silvestro Mazolini. *Silvestrina. Summa summarum, que Silvestrina nuncupatur: edita ab R. P. Silvestro Prierate,*... Lyon : F. de Giuncta, 1524, 1528 et 1533, in-4°.
8.        **livre romain, françois et latin**  
Non identifié, en raison de l'imprécision des données.



9. livre "escriptz à la main avec des petite marques rouge"  
Non identifié, en raison de l'imprécision des données. Il s'agit en tout cas d'un manuscrit.
10. Postilla venerabilis fratris  
Voir ci-dessous.
11. Nycolai Delira super Psalteriunque felicibus mapit  
Sous les numéros 10 et 11, il faut voir : Nicolas de Lyre, *Postilla venerabilis fratris Nicolai de Lyra super Psalterium*, Paris, 1483. L'expression *felicibus mapit* n'a aucun sens et semble se rattacher à un autre titre, obscur : erreur du scribe ?
12. Commentarius ad dictum Henrici secundi  
Du Moulin, Charles. *Commentarius ad edictum Henrici secundi contra parvas datas et abusum Curiae Romanae, et in antiqua edicta et senatus consulta Franciae contra annatarum et id genus abusum, multas novas decisiones juris et praxis continens*,... Lyon : apud A. Vincentium, 1552, in-4°, 245 p.
13. Summa angellia  
Angelus de Clavasio. *Summa angelica*... Nombreuses éditions entre 1486 et 1519.
14. Vocabularius juris  
*Vocabularium juris utriusque*. Plusieurs éditions à Lyon entre 1535 et 1586.
15. Vapiensis practica  
Ferrari, Giampietro. *Lib. For. Papiensis, practica excellentiss. juris u. docto. domini Joan. Petri de Ferrariis, illustrata copiosissimis additionibus juris utr. docto. domini Francisci de Curte et domini Bernardini Landriani et aliorum in practica excellentium. Huic etiam accesserunt doctissimae rerum summae, D. Joan. Riccio, authore*... Deux éditions de cet ouvrage (1549 et 1570).
16. Expositio versoris super summulis logica magistri Petasispanii  
Jean Le Tourneur, Jean (dit Johannes Versor). *Expositio Versoris, super Summulis magistri Petri Hispani*. Mantoue : P. de Puczpach, 1473, in-4°. Autre édition en 1477.
17. Bibla sacra  
*Sic* pour *Biblia sacra*. Cette édition de la Bible ne peut être identifiée en l'absence de données plus précises.
18. Vita Cristi per Rodolphum Sipanium doctori Philiberti Pingoni  
Ludolphe le Chartreux. *Vita Christi, per Ludolphum Saxonium, ex Evangelis et scriptoribus orthodoxis excerpta, ad vetustorum exemplarium fidem accuratissime recognita*... Plusieurs éditions. La mention *doctori Philiberti Pingoni* indique-t-elle que ce livre a appartenu à Emmanuel-Philibert de Pingon ou serait l'incipit d'un ouvrage de cet auteur ?
19. Missale ad usum Romanum melioris jure consulti clarissimi  
Il y a sans doute deux livres derrière ce titre :
  1. Ce peut être *Missale ad usum Romanum*. Paris : Kerbriant, s. d. [début XVI<sup>e</sup> siècle] ou *Missale ad usum romanum post omnes alias impressiones recens : faciliori et miro quodam ordine, ad commoditatem sacerdotis apte distinctum*... Lyon : M. Roy et L. Pesnot, 1546.
  2. Kling, Melchior. *Melchioris Kling jureconsulti clarissimi in quatuor institutionum juris Principis justiniani libros Enarrationes*. Lyon : Roville, 1566, in-8°.

20. Novellarium constitutionum domini Justiniani  
Justinien I<sup>er</sup>. *Novellarum constitutionum domini Justiniani sacratissimi principis et imperatoris libri duo...* Deux éditions à Lyon chez L. Pesnot en 1556 et 1558, in-8°.
21. Summa predicta de Sancto Thoma de Aquino  
Thomas d'Aquin, saint. *Summa edita a sancto Thoma de Aquino, de Articulis fidei et Ecclesie sacramentis.* Trois éditions entre 1472 et 1476.
22. De feudis et homagiis  
Sancto Georgio, Jacobinus de. *De Feudis et homagiis. Opulentissimus juriū egregiūque luminis do. Jacobini de Sancto Georgio tractatus feudalis civilibus practicis commodissimus. Cui junctus est tractatus de homagiis et roydīs...* Lyon, 1533, in-8°, 12 fol. n. ch. et 124 fol.
23. Vita anbe Cristi  
*Vita Anticristi.* Lyon : J. Maillet, s. d. [avant 1500], in-fol.
24. Breviarium Romanum de institutione regulares vita sermo  
On peut envisager sous ce titre l'un ou l'autre des deux ouvrages suivants :  
*Breviarium romanum novissime impressum.* Turin, 1519, in-4°.  
Un *Breviarium romanum*, Venise, 1551, in-8°, était à l'usage des ermites de l'ordre de Saint-Augustin : faut-il voir sous *de institutione regulares vita sermo (sic)* une référence à cet ouvrage ?
25. Disticha de moribus Catonis catechismus ex decreto consilii Tridentini  
Deux ouvrages se trouvent sous ce titre :  
1. Caton, Dionysius. *Disticha de moribus, nomine Catonis inscripta, cum latina et gallica interpretatione (Maturini Corderii).* Paris : G. Buon, 1578, in-8°, 56 fol.  
2. Galesini, Pietro. *Catechismus ex decreto concilii Tridentini ad parochos, Pii quinti, pont. max., jussu editus...* Rome : P. Manutium, 1566, in-fol., 359 p.
26. Testus infortiati domini Justiane despauterius  
Il y a deux ouvrages ici :  
1. *Textus Infortiati domini Justiniani imperatoris sacratissimi, cum summaris et notis.* Paris : F. Regnault, s. d. [début XVI<sup>e</sup> siècle], in-8°.  
2. Le Despautère, c'est-à-dire l'un des ouvrages de Jean Despautère, qui comptent parmi les classiques de la grammaire et de la rhétorique.
27. Aresta amorum  
Martial d'Auvergne (dit Martial de Paris). *Aresta amorum...* Cinq éditions au moins entre 1533 et 1566.
28. Sistoria sacra dominicae passionis  
Ferus, Jean. *Historia sacra Dominicae Passionis ex 4 Evangelistis concinnatis.* Lyon : Frelonius, 1557.
29. Doctrinae florum artis notarie  
Marcilleti, Stefano. *Doctrinale florum artis notarie, seu Formularium instrumentorum...* Trois éditions à Lyon en 1501, 1510 et 1521.
30. Modus legendi abbreviaturas  
*Modus legendi abbreviaturas in utroque jure...* Quatre éditions entre 1494 et 1569.

31. **Codicis Justiani imperatoris**  
Justinien I<sup>er</sup>. *Codicis Justiniani Imperatoris libri novem*. Paris : C. Chevallion, 1537.
32. **Digesti novi testus**  
Sans pouvoir préciser davantage, on est ici en présence du texte du Digeste.
33. **Philliberti Pingoni Sabaudi Annessiaci baroni**  
Deux ouvrages d'Emmanuel-Philibert de Pingon portent cet incipit :  
Pingon, Emmanuel-Philibert de. *Philliberti Pingonii Sabaudi, Cusiensis baronis, Augusta Taurinorum*. Turin : hæredes N. Belivaquæ, 1577, in-fol., 134 p.  
Pingon, Emmanuel-Philibert de. *Philliberti Pingonii Sabaudi, Cusiensis baronis, Sindon evangelica*. Turin : hæredes N. Belivaquæ, 1581, in-4°, 88 p.
34. **Laurencii Bambara Brixiani**  
Lorenzo Gambara a publié entre 1572 et 1585 plusieurs ouvrages commençant tous par Laurentii Gambaræ Brixiani (*Precaiones ad Deum, Rerum sacrarum liber cum argumentis, Caprarola, Venetiae, De navigatione Christophori Columbi*). En l'absence de plus de précisions, on ne peut déterminer de quel titre il s'agit.
35. **Divi Ambrosii episcopi de vocatione**  
Ambroise, saint. *Divi Ambrosii episcopi de vocatione omnium gentium liber primus*. Paris : A. Augerel, 1534, in-8°.
36. **Johannes Ludovici Vives Valentini**  
Vives, Juan Luis. *Johannis Ludovici Vives Valentini ad veram sapientiam introductio...* Lyon : J. Frellon, 1556, in-8°, [72] fol.
37. **Parvi volumines textus**  
Justinien I<sup>er</sup>. *Parvi voluminis textus : Liber constitutionum novellarum authenticorum ; Codicis libri XXII ; Feudorum libri ; Extravagantes ; Tractatus de pace Constantiae, cum summariis fertilibus et amplis*. Paris : F. Regnault, s. d. [début XVI<sup>e</sup> siècle], in-8°, 220 fol.
38. **Testamenti novi edictio vulgata**  
*Testamenti novi aditio vulgata*. Lyon : A. Vincent, 1542, in-16.
39. **Tractatus de pensionibus ecclesiasticis**  
Gigas, Hieronymus. *Tractatus de pensionibus ecclesiasticis...* Au moins neuf éditions entre 1542 et 1583, à Lyon et Venise.
40. **Enchiridion locorum communium**  
Maier, Johann (dit Jean Eck). *Enchiridion locorum communium adversus Lutherum et alios hostes Ecclesiae...* Neuf éditions de 1526 à 1572.
41. **Marci Tullii Ciceronis officia**  
Cicéron. *Marci Tullii Ciceronis Officia. De Amicitia. De Senectute. Paradoxa. Somnium Scipionis De Senectute et Somnium Scipionis etiam ex Theodori Gazæ uersione. Omnia denuo uigilantiori cura recognita per Des. Erasmum Rot et Conradum Goclenium...* Bâle : Froben, 1528, in-4°, 324 p. ou Cicéron. *M. Tulli Ciceronis Officia diligenter restituta...* Paris : S. Colinaeum, 1541, in-8°. Cet ouvrage a été commenté par Melancthon et Érasme.

42. Tractatus juris regalia  
Ruzé, Arnoul. *Tractatus juris regaliae per... Arnulphum Ruzaeum...* Paris : G. du Pré, 1551, in-8°.
43. Literenti comedia  
Térence. *P. Terentii comoediae...* Nombreuses éditions à Paris et Lyon entre 1499 et 1555.
44. livre intitulé "un breviaire"  
Ce titre est trop commun pour que l'ouvrage soit nettement identifié. On propose toutefois un manuscrit ou un des bréviaires à l'usage du diocèse de Genève : *Breviarium in usum ecclesie Gebennensis noviter impressum cum annotationibus historiarum in marginibus positis...* Lyon : G. Pomar, 1513, in-8° ou *Breviarium secundum usum majoris ecclesie Sancti Petri Gebennensis*. Annecy : F. Pomar, 1556.
45. Institutionum imperialium libri carti  
Justinien I<sup>er</sup>. *Institutionum imperialium libri quatuor*. Deux éditions possibles : Paris, C. Chevallon, 1522 et s. l. , 1537, 3 vol. in-16.
46. Dominica prima in adventie  
Péroul, Guillaume. *Sermones moralissimi super epistolas dominicales totius anni, multas materias predicabiles complectentes,...* *Dominica prima in adventu...* Avignon, 1519, in-8°.
47. Tractatus exquisitissimi diversorum doctorum  
Ubaldo, Baldo degli. *Tractatus exquisitissimi. De questionibus et tormentis, secundum Baldum. De carceribus. De exemptionibus. De testibus secundum Bartholum,...* *De discrepantiis legum et canonum. De permutationibus beneficiorum. De sponsalibus et matrimoniis secundum Johannem Andree. De privilegiis e immunitatibus clericorum, per dominum Boniconcium,...* *De prescriptionibus, per dominum Dynum de Mugillo,...* *Declaratio arboris consanguinitatis et affinitatis secundum Johan. And.* *De pluritate beneficiorum per dominum Johannem de Ligniano,...* *Decisio ac responsio cujusdam questionis quolibetice a... domino Guilhelmo Bont... proposita. De usuris per eundem*. Paris, 1507, in-8°. Ici, le notaire Delespine, au lieu de nommer chacun des docteurs dont les écrits figurent dans ce recueil, les a compris sous l'expression *diversorum doctorum*.
48. Victum viciorumque exempla Aristotelis stagirita recononi corum  
Il y a deux voire trois livres sous ce titre.  
1. Hanappes, Nicolas de. *Virtutum vitiorumque exempla*. Au moins vingt éditions entre 1478 et 1585.  
2. *Aristotelis stagirita. Libri omnes quibus tota moralis philosophia qua ad formandos mores tum singulorum tum familiae tum civitatis spectat continetur*. Cinq éditions entre 1540 et 1580.  
3. L'expression *recononi corum* est absurde : erreur du scribe ?  
Faut-il supposer que ces opuscules étaient reliés ensemble ?
49. Pleclarissimum opus quod gemma  
Denisse, Nicolas. *Preclarissimum atque divinum opus, quod Gemma predicantium nuncupatur... compositum per venerandum patrem fratrem Nicholaum Denisse,...* Caen, 1507, in-4°. Au moins quatre autres éditions, en 1508, 1519, 1522, 1523...
50. De sacris ecclesia misteriis cathechismus  
Deux livres sont compris sous ce titre :  
1. Douaren François (dit François Duarens). *De sacris ecclesiae ministeriis ac beneficiis libri VIII*. Quatre éditions à Paris de 1551 à 1585.  
2. Derrière *cathechismus*, se trouve l'un des nombreux catéchismes édités au XVI<sup>e</sup> siècle.
51. Discorsi universale di in Augustino ferenbili  
Ferenilli, Agostino. *Discorso universale di M. Agostino Ferenilli, nel quale discorrendosi per le sei età e le quattro monarchie, si raccontano tutte l'histoire e l'origine di tutti gl' imperii, regni e nationi, cominciando dal*

*principio del mondo fino all' anno MDLXIX, nel fine del quale si mostra... quanto habbia da durare il presente seculo...* Trois éditions entre 1572 et 1575.

52. Al magnifico Veneto patritio de Aloisio  
On peut sans doute voir sous ces mots : *Chyromantia del Tricasso da Ceresari Mantuano, al magnifico & Veneto patrizio Dominico di Aloisio Georgio*. Venise : Viani, 1534, in-8°.
53. Guida de peccatori  
Grenade, Louis de. *Guida de' peccatori, nel quale s'insegna tutto cio che deve far il christiano da principio della sua conversione per insino alla perfettione...* Venise : E. de Alaris, 1575, in-12, 167 fol.
54. Polidoro Vergilio di Urbino  
Polidoro, Vergilio. *Polydoro Virgilio di Urbino, de la origine et de gl'inventori de le leggi, costumi, scientie, arti, etc. trad. da Pietro Lauro, modonese*. Venise, 1543, in-8°, semble correspondre.
55. Tractato de la cummunionne  
Davidico, Laurentio. *Trattato della communione induttivo a frequentar quella. Intitolato fiamma d'amor divino, qual contiene diversi notabili passi utilissimi da sapere*. Florence : L. Torrentino, 1550, in-8°.
56. Il duello di messer Giovan Batista Pigna  
Pigna, Giovanni Batita. *Il Duello, di Messer Giovan Battista Pigna... Al. S. donno Alphonso da Este prencipe di Ferrara*. Venise : Borgominiero, 1560, in-8.
57. Les diverses leçons d'Anthoyne de Verdir  
Du Verdier, Antoine. *Les Diverses leçons d'Antoine Du Verdier, sieur de Vauprivaz, etc., suivans celles de Pierre Messie...* Lyon : B. Honorat, 1577, in-8°, 422 p.
58. Le livre du roy Modus  
Ferrières Saint-Hilaire, Henri de. *Cy commence le livre du roy Modus et de la royne Racio lequell fait mencion commant on doit deviser de toutez manières de chasses...* Chambéry : A. Neyret, 1486, in-fol., 102 fol. Plusieurs éditions sont postérieures à celle-ci, qui est la première.
59. Le grand ordinaire des Crestiens  
Benoist, René. *Le Grand Ordinaire, ou Instruction commune des Chrestiens... nouvellement reveu, corrigé et augmenté, avec trois petits traictez fort utiles en ce temps à ceux qui désirent vivre chastement tant en religion que debors...* Paris : G. de La Noue, 1580, in-8°, XVI-230 fol.
60. Le verger d'honneur en rime  
La Vigne, André de. *Le Vergier d'honneur, nouvellement imprimé à Paris. De l'entreprise et voyage de Napples. Auquel est compris comment le roy Charles huitiesme de ce nom... passa... depuis Lyon jusques à Napples...* Paris : A. Vérard, 1500, in-4°. S'agit-il de cette édition ou d'une autre, postérieure ?
61. Livre des chismes et des consile de l'eglise  
Lemaire de Belges, Jean. *Le Traictié de la différence des scismes et des concilles de l'Église, composée [sic] par Jehan Le Maire de Belges...* Paris, 1519, in-4°. Quatre autres éditions de ce titre en 1511, 1523, 1528 et 1533.
62. Les vies des hommes illustres grec et romain premier tome  
Plutarque. *Les Vies des hommes illustres, grecs et romains...* Nombreuses éditions au XVI<sup>e</sup> siècle.

63. Encoures une aultremesme quatritome  
Il s'agit sans doute du quatrième tome de l'ouvrage de Plutarque identifié au n° 62.
64. Les espitres et evangelles des cinquante-troys dimenche de l'anné  
Dolet, Étienne. *Les Epistres et Evangiles des LII dimanches de l'année...* Lyon, 1542, in-8°. Cf. aussi, ci-dessous, le n° 89.
65. Heure tout en françois  
Imprimé ou manuscrit ?
66. Epistre dorées  
Guevara, Antonio de. *Les Épistres dorées, moralles et familières de don Antoine de Guevare,...* Traduites d'espagnol en françoys... Huit éditions de 1558 à 1584.
67. Les six livres du sacrement de l'autel  
Albin de Valsergues, Jean d'. *Les Six Livres du sacrement de l'autel, pour la confirmation du peuple françoys...* Paris : G. Chaudière, 1566 et 1576, in-8°
68. Livre du mont de Calvaire  
Guevara, Antonio de. *Livre du mont de Calvaire divisé en deux parties dont la première traite des mystères admirables mis à fin par le fils de Dieu, lorsque là il mourut pour le rachat de tout l'humain lignage et la seconde contient l'exposition des sept paroles que N. S. J. C. proféra en l'arbre de la croix...* Paris, 1572, in-8°.
69. Deux instructions et troys espistres  
Montluc, Jean de. *Deux instructions et trois épistres faictes et envoyées au Clergé et peuple de Valence et de Dye par leur Evesque.* Paris : Vascosan, 1556 et 1558, in-8°, ainsi que Rouen, 1557.
70. Le moyen de parvenir à la cognoissance de Dieu  
*Le moyen de parvenir à la cognoissance de Dieu et conséquemment au Salut, avec allégation de plusieurs bons autheurs.* Lyon : R. Granjon, 1557 et 1562, in-8°.
71. De la vanité du monde  
L'Estoille, Jacques de. *Livre de la vanité du monde, divisé en trois parties...*, Paris et Lyon, 1580 ou 1587, in-16.
72. Les dialogues de feu Jaques Thoreau  
Tahureau, Jacques. *Les Dialogues de feu Jaques Tabureau,...* non moins profitables que facétieux, où les vices d'un chacun sont repris fort âprement pour nous animer davantage à les fuir et suivre la vertu... Deux éditions avec ce titre (1565 et 1566).
73. Le pasturage de la brebis humaine  
*Le Pasturage de la brebis humaine (sic) selon que l'enseigne le royal prophète David..., avec l'anatomie et mystique description des membres... de nostre Sauveur Jesus Christ.* Paris : J. Ruelle, 1554, in-16.
74. Livres des quattres fins de l'homme  
L'Archer, Jean. *Le Mirouer de la mort, en breton, auquel doctement et dévotement est trecté des quatre fins de l'home, c'est à sçavoyr de la mort, du dernier jugement, du très sacré Paradis et de l'horrible prison de l'Enfer et ses infinis tourments...* Cuburien, 1575, in-8°, 72 fol.

75. L'horloge des prises  
Guevara, Antonio de. *L'Horloge des princes*,... Plusieurs éditions entre 1540 et 1580.
76. Le saint, sacré, universel et general consille de Trente  
Hervet, Gentian. *Le Saint, sacré, universel et général concile de Trente, légitimement signifié et assemblé sous nos saints pères les papes*... Sept éditions de 1564 à 1584.
77. Le miroir d'or de l'ame pechillesse  
Leewis, Denis de (dit Denis le Chartreux). *Le Miroir d'or de l'âme pécheresse, traduit du latin de Denys le Chartreux*. Brehant-Loudéac, 1484, in-4°.
78. Discour sur le sacrement des eglises  
Saintes, Claude de. *Discours sur le saccagement des églises catholiques par les hérétiques anciens et nouveaux calvinistes, en l'an 1562*... Verdun : N. Bacquenois, 1562, in-8°, IX-86 fol. Autres éditions en 1563, 1564, 1565 et 1567.
79. Devote meditacion que l'on se doit ordonner  
Serait-ce Cibole, Robert. *Le Livre de méditation sur soy mesmes*,... Paris, 1510 ? Ou *Devote meditation sur la mort et passion de nostre seigneur Jesus christ*. Paris : G. Merlin. 1568, in-16 ?
80. L'enfant prodigue par personnages  
Ce peut être : *L'enfant prodigue par personnages. Nouvellement Translate de latin en francoys selon le texte de levangille. Et luy bailla son pere sa part Laquelle il despendit meschamment avec folles Femmes*. Paris , s. d., in-4° ou Volder , Willem de. *L'enfant prodigue per personnages*. S. l., 1564.
81. Demande faictes aux ministres d'escolles  
Hay, Jean. *Demandes faites aux ministres d'Escoce touchant la religion chrétienne*. Lyon : J. Pillehotte, 1583, in-12.
82. Deux epistres de saint Jerome et saint Bassile  
Ces ouvrages des docteurs de l'Église n'ont pu être plus clairement identifiés.
83. Instructions pour tous estat  
Benoist, René. *Instruction pour tous estats. En laquelle est sommairement déclaré comme chacun en son estat se doit gouverner et vivre selon Dieu*. Lyon : J. Saugrain, 1559, in-8°.
84. La fonteyne de vye  
*La fontaine de vie et de vertu extraite de toute la sainte Escriture*... Lyon : J. Saugrain, 1560, in-16, 128 p.
85. Les diverse leçon de Pierre Nessi  
Mexía, Pero (connu aussi sous le nom de Pierre Messie). *Les Diverses leçons de Pierre Messie*,... mises de castillan en françois par Claude Gruget,... Sept éditions de 1526 à 1584.
86. Decameron de Me Jehan Bocace  
*Le Décaméron de Maistre Jean Bocace, florentin, traduit d'italien en françois par maistre Antoine Le Maçon*. Paris : Micard, 1572, in-16, 2 vol. et Paris : Gautier, 1578, in-12.
87. Approbacion du sacrifice de la messe  
Garet, Jean. *La probation du sacrifice de la messe*. Lyon : M. Jouve, 1564.

88. Les miracles, la mort, passion, resurrection de nostre Sauveur  
Fouqué, Michel. *La Vie, faictz, passion, mort, résurrection et ascension de Nostre-Seigneur Jésus-Christ selon les quatre saintz Évangélistes*,... Paris : Jehan Bienné, 1574, in-8°, 514 p. ou *Vie, miracles, passion, mort et résurrection de Notre Seigneur Jésus Christ, concorde des évangélistes, avec les épîtres et évangiles des dimanches et festes*. Anvers : M. Esome, 1540, in-8° ?
89. Catholicque exposition avec l'exhortacion sur les espîtres  
Dupuy-Herbault, Gabriel. *Catholicques expositions avec exhortations sur les épîtres et évangiles des cinquante trois dimanches de l'année*. Paris : veuve Régnauld, 1555, in-8°.
90. L'espée de la foy pour la deffence de l'eglise  
Grenier, Nicole. *L'Espée de la foy pour la deffence de l'Église chrestienne*,... Paris : G. Cavellat, 1564, in-32.
91. Le nouveau testament  
Titre connu mais édition non identifiable.
92. La resurrection de la sainte Messe  
Du Rubis, Claude. *La Résurrection de la sainte messe, contenant la response à certain traicté des adversaires de la sainte Église catholique et romaine, intitulé la Mort et enterrement de la messe*,... Paris : N. Chesneau, 1566, in-8°.
93. Le pain de vie  
Viexmont, Claude de. *Le Pain de vie, pour les filz de Dieu, démontrant la vérité du corps de Nostre Seigneur Jésus-Christ au vénérable Sacrement de l'autel*,... Paris : R. et C. Chauldière, 1548, in-16, 98 fol.
94. Deux instructions et troys epistres  
Cf. ci dessus le n° 69. Sans doute s'agit-il d'un autre exemplaire ou d'une autre édition de ce même titre.
95. Instruction spirituelle pour adresse et consolacion du Cristien  
Non identifié.
96. Sentence spirituelle revellies des ouvres de saint Augustin  
Augustin, Saint. *Sentences spirituelles : recueillies des oeuvres saint Augustin, par Prosper Aquitain*,... Lyon : B. Rigaud, 1584, in-8°, 68 p.
97. Institution de la femme cristienne  
Vives, Juan Luis. *Livre très bon, plaisant et salutaire, de l'Institution de la femme chrestienne, tant en son enfance que mariage et viduité, aussi de l'Office du mary*,... Paris : J. Kerver, 1543, in-8°, CLII fol.
98. La vye des saintz  
Peut-on assigner à cet ouvrage d'hagiographie Voragine, Jacques de. *Les hystoires de la vie des saints*... Lyon, 1477 ? Sous toutes réserves. Cf. aussi le n° 6.
99. Petit tracté de l'administration des saintz sacremens  
Du Préau, Gabriel. *L'Enchiridion, ou Abrégé et sommaire de l'instruction en la science de Dieu du fidèle chrestien... avec le formulaire que doivent tenir tous curez et vicaires pour l'administration des S. Sacremens*... Paris : M. de Roigny, 1567, in-8°, 454 p.
100. Autre livre de saint Augustin en françois  
L'édition de ce titre de saint Augustin n'a pu être identifiée, faute de plus amples précisions.



101. **Riglement sur la justice**  
Il s'agit sans doute d'une des nombreuses éditions d'une ordonnance de réforme du royaume de France, à moins qu'il ne s'agisse du *Stile* du Sénat (1560, 1570) ou du Parlement de Chambéry (1553). Cf. n° 124.
102. **La praticque de Masuer**  
Masuer, Jean. *La Practique de Masuer*,... Trois éditions au moins au XVI<sup>e</sup> siècle.
103. **Le guydon des pratissien**  
Dolet, Étienne. *Le Guidon des practiciens*... Paris, 1539. Il existe d'autres éditions de cet ouvrage.
104. **Les loyx et ordonnances des roys de France**  
Seul le *Les Loix, statutz et ordonnances royaulx faictes par les feuz roys de France*... Paris, 1548, in-fol, se rapproche le plus du titre donné par le notaire Delespine.
105. **Les loix et ordonnance du roy Henry troiziesme de ce nom**  
Il s'agit très vraisemblablement du *code Henri III*, publié en 1580.
106. **Ordonnance du roy Henry**  
Henri III. *Ordonnance... sur le fait de la police generale de son royaume... (21 nov. 1577.)*. [S. l. ?], 1578. in-8°. Il s'agit sans doute de l'ordonnance de Blois.
107. **Ordonnance du roy Charles neufviesme**  
*Ordonnances du roy Charles IX. Faicte par sa Majesté en sa ville de Molins, en l'assemblée des Estats, l'an 1566.* Lyon : B. Rigaud, 1572, in-8°, 238 p.
108. **Ordonnances du Roy sur les monnoye**  
Texte législatif non identifié avec précision. Il s'agit d'une des ordonnances monétaires du roi de France. Cf. aussi le n° 137.
109. **Les institutes de praticques en matiere civile et criminelle**  
Imbert, Jean. *Les Institutes de pratique en matière civile et criminelle, tant principale que d'appel, brièvement extraictes en françoys des quatre livres de Jean Imbert, avec un nouveau et profitable extraict de plusieurs articles des ordonnances royaulx*... Deux éditions (1545 et 1566), au format in-8°.
110. **Ordonnances royaulx sur le fait de la justice**  
François I<sup>er</sup>. *Ordonnances royaulx sur le fait de la justice et abbreviation des procès par tout le royaulme de France*,... C'est, semble-t-il, l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539).
111. **Praticque judicataire és cause criminelles**  
Damhoudere, Josse de. *Pratique judiciaire et causes criminelles par Josse de Damhoudere, enrichie des ordonnances statuts, et Coutumes de France.* Paris : Benoist Prevost, 1555, in-8°. Autre édition à Lyon en 1572 sous le titre *Pratique judiciaire es causes criminelles*.
112. **Stille et formulaire des lettres**  
*Style et formulaire des lettres, faisant introduction de cause, et autres qui se dépêchent en la cour de M. le Sénéchal et siège présidial de Nismes et autres cours du royaume de France.* Lyon, 1584.
113. **Ordonnances et edict fait par le Roy des point principaux**  
Texte de lois françaises non identifié.

114. Les institutes de pratique en matiere civile et criminelle  
Cf. le n° 109. Il peut s'agir d'une erreur du notaire qui a repris en main le même livre ou d'un autre exemplaire ou encore d'une autre édition de ce même titre.
115. Discours sur les incompetences et recusacions  
Duret, Jean. *Discours sur les incompetences et recusacions, pour entendre en quelle jurisdiction il faut poursuyvre le sien et estre poursuyvy*,... Lyon : B. Rigaud, 1574, in-8°, 49 fol.
116. Declaration des juste causes qui ont contrainct le roy de Navarre prendre les armes  
*Declaration des justes causes qui ont contrainct le Roy de Navarre & ceux de la religion à prendre les armes. Aussi avons bien voulu inserer cy dedans de mot a mot la ligue des papistes*. Montpellier, 1577, in-8, 98 p.
117. Les quattres livres des institucion forences  
Sous ce titre, on a deux éditions de Imbert, Jean. *Les quatre livres des institutions forenses ou autrement Pratique judiciaire de maistre Jean Imbert*... Paris : Galliot du Pré, 1560 et Lyon : B. Rigaud, 1585, in-12.
118. Theorique de l'art des notaires  
*Théorique de l'art des notaires*... Lyon, 1582, in-12.
119. Recueil de plusieurs arrest notables  
*Recueil de plusieurs arrests notables, sonnez [sic ?] en cours souveraines des Parlements et sièges présidiaux du Royaume de France sur la décision des matières civiles et criminelles*. Lyon : J. Saugrain, 1566.
120. Deux traicté nouveaulx tres utile pour ce temps  
Daneau, Lambert. *Deux traitez nouveaux très utiles pour ce temps, le premier touchant les sorciers... le second contient une brève remonstrance sur les jeux de cartes et de dez*. S. l., : Jacques Baumes, 1579, in-8°, 160 p.
121. Extraictz d'aulcuin plaidoyerie arrest  
Ayrault, Pierre. *Extraict d'aucuns pledoyers et arrests faitz et donné en cour de Parlement de Paris*. Paris : M. Le Jeune, 1571 et 1576, in-8°.
122. Pratique de l'art des notaires  
*Pratique de l'art des notaires*... Lyon, 1582, in-12.
123. Pratique de l'otographe française  
Mermet, Claude. *La pratique de l'orthographe française avec la maniere de tenir livre de raison, coucher cédules et lettres missives*... Lyon : B. Bouquet, 1583, in-16, 315 p.
124. Stîl et riglement sur le fait de la justice et instrucion des proces  
*Le stile et reglement sur le fait de la justice et instruction des procès, dressé par le souverain Sénat de Savoye*. Chambéry, 1560 et 1570, in-8°. Cf. aussi le n° 101.
125. De l'ensegniement, estat et regime de la chose publicque  
Patrice, François. *De l'enseignement, estat et régime de la chose publique, des gouverneurs, de la justice, de maints contractz et traffiques des estrangers, des œuvres et besongnes des ouvriers, qui par leur habileté font les villes riches et abondantes*... Lyon : B. Rigaud, 1574, in-16, 266 fol.
126. Les six livres de la rey publicque  
Bodin, Jean. *Les Six livres de la République*... Six éditions entre 1576 et 1583.

127. Le livre des ephemerides  
N'a pu être identifié avec précision, nombre d'ouvrages commençant par *Ephémérides*.
128. La vraye istoyres des troubles et choses memorables en France  
La Popelinière, Henri Lancelot-Voisin, sieur de. *La Vraye et entière histoire des troubles et choses mémorables avenues, tant en France qu'en Flandres et pays circonvoisins, depuis 1562,...* Deux éditions avec ce titre, en 1572 et 1573. Autres éditions encore en 1574, 1575, 1578 et 1579.
129. L'histoire de l'estat de religion et rey publicque soubz l'empereur Charles  
Sleidan, Jean. *Histoire de l'estat de la religion et république sous l'empereur Charles V...* Deux éditions (1557 et 1558).
130. Administracion anatomicques de Claude Gallien  
Galien, Claude. *Administrations anatomiques de Claude Galien, traduites fidèlement du grec en françois par M. Jaques Dalechamps,...* Lyon : B. Rigaud, 1572, in-8°, 224 fol.
131. Dictionnaire des rimes françoises  
Le Fèvre, Jean. *Dictionnaire des rimes françoises,...* Paris : J. Richer, 1587, in-8°, 242 fol.
- 131 bis. Les troys mondes  
La Popelinière, Henri Lancelot-Voisin, sieur de. *Les Trois mondes*. Paris : P. L'Huillier, 1582, in-4°.
132. Discours des premier troubles  
Saconay, Gabriel de. *Discours des premiers troubles venus à Lyon, environ en 1563, avec l'Apologie pour la ville de Lyon, contre le libelle fausement intitulé : La Juste et sainte défense de la ville de Lyon...* Lyon, 1569, in-8°.
133. La republicque des Suysses  
Simler, Josias. *La République des Suisses comprise en deux livres, contenant le gouvernement de Suisse...* Trois éditions (1577, 1578 et 1579).
134. Nouveaux recis  
Romannet du Cros. *Nouveaux récits, ou Comptes moralisez, joinct à chacun le sens moral,...* Paris : N. Bonfons, 1573, in-16, 178 fol.
135. Harangue faicte de la part du roy Henry  
Montluc, Jean de. *Harangue faicte et prononcée de la part du Roy très-chrestien, le 10. jour du mois d'avril 1573,...* par devers... tout l'ordre et estat de la noblesse du... royaume de Poulonne,...
136. Clement Marot  
Marot, Clément. *Les Oeuvres de Clément Marot...* Au moins treize éditions entre 1538 et 1583.
137. Ordonnances du Roy sur le fait et riglement de ses monnoye  
Texte législatif non identifié avec précision. Il s'agit d'une des ordonnances monétaires du roi de France. Cf. aussi le n° 108.
138. Les comtes facessieux et joyeuses recreations de Poge Florentin  
Bonfons, Nicolas. *Les comptes facétieux et joyeuses récréations de Poge*. S. l., 1574, in-16.

139.      Negotiation de la paix és moys d'apvril et may  
Condé, Henri I<sup>er</sup> de Bourbon, prince de. *Négotiation de la paix és mois d'avril et may 1575, contenant la requeste et articles présentez au roy par M. le prince de Condé...* S. l., 1576, in-8°, 356 p.
140.      Les discours fantasticques de Justun, tonnellerie  
Gelli, Giovanni Battista. *Les Discours fantastiques de Justin, tonnelier...* Lyon : C. Pesnot, 1566, in-18, 348 p.
141.      Epistre de Me Jehan Bruneau  
Bruneau, Jean. *Épistre de M. Jean Bruneau...* contenant les raisons et moyens de sa réunion et réversion en l'Église catholique... Paris : L. Cavellat, 1578 et 1584, in-8°.
142.      Les responce de bonne ou mouvaie fortune  
Ce titre traduirait-il celui de l'ouvrage suivant : Adrien le Chartreux. *De Remediis utriusque fortune...* Rennes, 1506 ?
143.      Les fachieuses nuict du seigneur Jehan François Staparolle  
Louveau, Jean. *Les facecieuses nuictz du seigneur Jean-François Straparolle avec les fables et enigmes racontées par deux jeunes gentilz-hommes et dix damoiselles...* Lyon : B. Rigaud, 1572, in-16.
144.      Le printemps divers  
Yver, Jacques. *Le Printemps d'Yver contenant cinq histoires discourues par cinq journées en une noble compagnie au chasteau du Printemps...* Deux éditions in-16 (1572 et 1575).
145.      Des istoires trabicques  
Belleforest, François de. *Les Histoires tragiques extraictes des œuvres italiennes de Bandel...* Plusieurs éditions entre 1566 et 1583.
146.      Les ouvres de Me François Rabellais  
Rabelais, François. *Les Oeuvres de Me François Rabelais...* Nombreuses éditions de ce titre entre 1553 et 1584.
147.      Lestres amoureuses de monsieur Girolam  
Parabosco, Girolamo. *Lettres amoureuses de messer Girolam Parabosque...* Deux éditions (1556 et 1586).
148.      Les amblemes de seigneur André Artiat  
Alciati, Andrea. *Livret des emblemes de maistre André Alciat...* ou *Emblemes d'Alciat...* Nombreuses éditions de 1536 à 1583.
149.      Declaration du roy de Navarre sur les calumnies  
Henri IV. *Déclaration du roy de Navarre [Henri IV] sur les calumnies publiées contre luy és protestations de ceux de la Ligue qui se sont esleveez en ce royaume.* Ortés, 1585, in-8°, 48 p.
150.      Vallo, livre contenant les appertenances aux capitaynes  
Valle, Battista (Giovanni Battista della, de Venafro). *Vallo. Livre contenant les appertenances aux capitaines pour retenir et fortifier une cité avec bastillons, avec nouveaulx artifices de feu adjoustez...* Lyon : J. Moderne de Pinguento, 1529, in-4°.
151.      Le tameron des nouvelles  
Marguerite de Navarre. *L'Heptameron des Nouvelles de Marguerite de Valois Reine de Navarre.* Paris : Prévost, 1560, in-4°. Autre édition sous ce titre à Lyon en 1572, in-16.

152. Les comte du monde aventureux  
Saint-Denis, Antoine de. *Les Comptes du monde aventureux, où sont récitées plusieurs belles histoires mémorables...* Paris : E. Groulleau, 1555, in-8°, 245 fol. Autre édition avec ce titre en 1560.
153. Ejouissances de Nismes  
Bez, Ferraud de. *Esjouissance de Nismes du siege presidial constitué et college nouvellement érigé pour la jeunesse...* Avignon : B. Bonhomme, 1553, in-16, 72 p.
154. La rey publicque du Topie  
More, Thomas. *La République d'Utopie, ... oeuvre grandement utile et profitable, démontrant le parfait estat d'une bien ordonnée politique,...* Lyon : J. Saugrain, 1559, in-16, 352 p.
155. Histoyres des choses memorables passé en la ville de Rome  
Voir ci-dessous.
156. L'an du grand jubilé  
Il faut sans doute regrouper les n° 155 et 156 car l'ouvrage *Le Cose maravigliose dell'alma città di Roma...*, comprend dans son édition romaine de 1575 Borromeo, Federico. *Epistola del giubileo dell'anno santo*. Les titres des n° 155 et 156 seraient la traduction des titres de ces opuscules au format in-12. Il existe aussi un ouvrage intitulé *Les grandes Merveilles qui se voyent en la ville de Rome pendant le temps du Jubilé, et de l'année Sainte...* S. l. n. d. [1575 ?], in-8°, qui semble être une traduction et pourrait correspondre.
157. Problemes d'Aristote  
Aristote. *Problèmes d'Aristote et autres filozofes et medecins selon la composition du corps humain...* Lyon : J. de Tournes, 1554 et 1587.
158. Advertissement sur les intentions et abut de messieurs de Guisses en la prises des armes  
Mornay, Philippe de. *Advertissement sur l'intention et but de MM. de Guise en la prise des armes*. S. l., 1585, in-8°, 30 p.
159. Les heures de recreation  
Guicciardini, Lodovico. *Les Heures de récréation et après-disnées...* Deux éditions (1571 et 1578).
160. Les devis heroïques  
Paradin, Claude. *Devises héroïques...* Plusieurs éditions de 1557 à 1567.
161. Le livre de passetemps de la fortune des déz  
L'Esprit, Laurent. *Le passetemps de la fortune des dez... pour responses de vingt questions par plusieurs costumierement faites et désirées savoir...* Lyon : B. Rigaud, 1585, in-4°, 43 fol.
162. La Savoye de Jaques Pelitier  
Peletier, Jacques (dit Peletier du Mans). *La Savoye,...* Annecy : J. Bertrand, 1572, in-8°, 79 p. Cf. du même auteur, le n° 203.
163. Les joyeuses narrations advenues de nostre temps  
*Les joyeuses narrations advenues de nostre temps*. Lyon : B. Rigaud, 1572, in-16.

164. La fleurs des joyeuses et plaisantes nouvelles  
Non identifié.
165. Les divers propos memorables des nobles et maistres hommes de la Crestienté  
Corrozet, Gilles. *Les Divers propos mémorables des nobles et illustres hommes de la chrestienté*,... Deux éditions au moins.
166. Vraye discors de la batallie des armés crestiennes et turquesque  
*Vray discours de la bataille des armes chrestiennes et turquesque et de la triomphante victoire contre le Turc. Item les noms des Chrestiens et Turcs de marque, tant mortz, blessez que pris : et le nombre des vaisseaux que pris enfoncez que brulez*. Lyon : M. Jove, 1571, in-8°, 64 p.
167. La Medée tragedie  
La Péruse, Jean Bastier de. *La Médée, tragédie et autres diverses poésies*,... Poitiers : Marnefz et Bouchetz, 1555, in-4°, 150 p.
168. Exortacion de messire Pierre Pinac  
Epinac, Pierre d', archevêque de Lyon. *Exhortation... au peuple de son diocèse, avec le formulaire des prières*... Lyon : J. Pillehotte, 1583, 96 p., in-16.
169. Livre de la confession catholicque  
Ce peut être : Hosius, Stanislaw (Cardinal). *Confession catholique de la foy chrestienne, ou, à vray dire, l'Instruction générale des chrestiens en la religion catholique*... Paris : N. Chesneau, 1579, in-fol., 1666 p. Nombreuses éditions entre 1562 et 1579.
170. Calendrier perpetuel  
Faute de plus amples précisions, on n'a pu attribuer d'édition à ce titre.
171. L'istoyre universelle du monde  
Belleforest, François de. *Histoire universelle du monde divisée en quatre livres*. Paris : Mallot, 1570, in-4°. Autre édition sous un titre commençant aussi par *Histoire universelle du monde* chez le même éditeur en 1572.
172. Commentaire premier du seigneur Alphonce de Ulloa  
Ulloa, Alfonso de. *Commentaire premier du seign. Alphonse d'Ulloë, contenant le voyage du duc d'Albe en Flandres avec l'armée espagnole, et la punition faite du comte d'Aiguemont et autres, et la guerre comme elle s'est passée contre le prince d'Orenges et autres rebelles, jusques à ce que ledict seign. duc eust chassé des Païs Bas le susdict prince et s'en fut retourné à Bruxelles, l'an de grace 1568 [traduit par François de Belleforest]*. Paris : J. Dalier, 1570, in-8°, 102 fol.
173. Comentaires des guerres civiles de nostre temps  
Henry, Honoré. *Commentaires des guerres civiles de notre temps*,... Avignon : P. Roux, 1565, in-4°, IV-48 fol.
174. Epitoms de la corographie d'Europs  
Guérout, Guillaume. *Épitomé de la corographie d'Europe illustré des pourtraictz des villes plus renommées d'icelle*,... Lyon : B. Arnoullet, 1553, in-fol., 79 p.
175. Livre de Artus de Bretagne  
*Artus de Bretagne*... Lyon : O. Arnoullet, 1556, in-4°, 140 fol. Entre autres éditions.

176. L'art de naviger de Me Pierre de Medine, espagnol  
Medina, Pedro de. *L'Art de naviguer, de M. Pierre de Medine,...* Lyon : G. Rouille, 1569 et 1576, in-4°.
177. Les annales de Aquitaines  
Bouchet, Jean. *Les Annales d'Aquitaine,...* Poitiers : Marnef, 1545 et 1557, in-fol.
178. Le grand grand (*sic*) calandrier des bergiers  
*Le calandrier des bergiers...* Lyon, 1502, in-4°. L'explicit porte : « cy finict le grand kalendrier des bergiers... »
179. Discours veritables des choses passé és pays bas de Flandre  
*Discours véritable des choses passées ès Pays Bas de Flandres depuis la venue du seigneur don Jehan d'Austrice...*  
Lyon : N. Guérin , 1578, in-8°.
180. Les quattres derniers livres des propos amoureux  
Rochemaure, Jacques de. *Les quatre derniers livres des propos amourens, contenant le discours des amours & mariage du Seigneur Clitophant & Damoiselle Leusippe traduiç de grec en langue latine & tusquane, & depuis nouvellement remitç en langue françoise.* Lyon : C. Marchant, 1556, in-12.
181. La qualité françoise de François Sotemay  
Le nom Sotemay n'est pas identifiable. Faudrait-il lire Hoteman, ce qui pourrait donner le célèbre ouvrage de François Hotman, *Franco-Gallia* (1573) ? L'édition de Cologne en 1574 (chez H. Bertulphe, 216 p., in-12) est une traduction par S. Goulart, dont le titre *La Gaule françoise de François Hotoman* se rapproche beaucoup, dans l'hypothèse où on admet Gaule à la place de qualité.
182. Myroyer de l'air  
Mizauld, Antoine. *Le Mirouer de l'air... donnant à chascun veue... presque de toutes choses faictes et engendrées en l'air...*, Paris, 1548, in-8.
183. Le cinquieme livre d'Amadis  
Herberay, Nicolas de. *Le cinquieme livre d'Amadis de Gaule,...* Lyon : F. Didier, 1577, in-16. Cf. aussi n° 190.
184. Livre de Paulus et Cidoenne  
*Sensuyt le livre de Ponthus filç du roy de Galice et de la belle Sydoine fille du roy de Bretagne...* Lyon, 1525 et Paris 1530.
185. Ogier le Dampnois  
Nombreuses éditions, à partir de 1486, de ce roman de Raimbert de Paris, *Ogier le Danois* (XII<sup>e</sup> siècle).
186. Dictionnaire latin et françois  
Serait-ce le *Dictionnaire* de Robert I<sup>er</sup> Estienne ?
187. Les quattres fy Emon  
À partir de 1493 au moins, il existe de nombreuses éditions de cet ouvrage, généralement paru sous le titre *Les quatre filç Aymon*.
188. La division du monde  
Signot, Jacques. *La Division du monde, contenant la déclaration des provinces et régions d'Asie, Europe et Aphricque,...* Six éditions entre 1539 et 1566. Également : Champier, Claude. *La division du monde*,

*contenant la déclaration des provinces et régions d'Asie, Europe et Afrique. Ensemble les passages, par lesquels on peut passer des Gaules ès parties d'Italie etc.*, Lyon, 1556.

189. Istoyere des persecutions

Il existe au moins trois *Histoire des persécutions* :

1. Boaistuau, Pierre. *Histoire des persécutions de l'Église chrestienne et catholique...* Paris, 1572 et 1576.
2. Chandieu, Antoine de La Roche. *Histoire des persécutions et martyrs de l'Église de Paris, depuis l'an 1557 jusques au temps du roy Charles neufviesme...* Lyon, 1563.
3. Victor (évêque de Vita). *L'Histoire des persécutions faites en Afrique par les arriens, sur les catholiques, du tems et règne de Genserich et Hunerich, roi des Vandales,...* Paris, 1563.

190. Le quattresme livre de Amadis de Gaule

Herberay, Nicolas de. *Le quatrieme livre d'Amadis de Gaule,...* Lyon : F. Didier, 1577, in-16. Cf. aussi n° 183.

191. Arpian alexandrin

Appien. *Appian Alexandrin, historien grec...* Cinq éditions entre 1557 à 1580. Il est à noter que Claude de Seyssel en a effectué la traduction.

192. Livre de Vincent Lirineuse

Vincent de Lérins, saint. *Traité de Vincent Lirinense,...* pour la vérité et antiquité de la foy catholique, contre les prophanes nouveantez de toutes heresies,...

Nombreuses éditions, en français et en latin dès 1544.

193. Tresor de scentence dorées

Meurier, Gabriel. *Thrésor de sentences dorées, proverbes et dicts communs,...* Trois éditions entre 1561 et 1579.

194. La phere du monde

Il s'agit soit de :

1. Piccolomini, Alessandro Gregorio. *La Sphère du monde, composée par Alexandre Piccolomini,...* Paris, 1550.
2. Finé, Oronce. *La Sphère du monde, proprement dite cosmographie,...* Paris, 1551 et 1552.

195. Les dix livres de Theodoret, evesque de Cir

Théodoret (évêque de Cyr). *Dix livres de Théodoret,...* touchant la Providence de Dieu, contre les épicuriens et athéistes... Lyon, 1578, in-8°, 303 p.

196. Matheoli, en grand volume

Mattioli, Mattiolo. *Tractatus clarissimi philosophi et medici Matheoli Perusini de memoria...* Ouvrage de médecine souvent édité.

197. Alexis Piamontois

Ruscelli, Girolamo (pseud. Alessio Piemontese). *Les Secrets du seigneur Alexis Piémontois,...* Plusieurs éditions entre 1564 et 1573.

198. La seconde parties des ereurs populaires

Joubert, Laurent. *Seconde partie des erreurs populaires et propos vulgaires touchant la médecine et le régime de santé, refutés ou expliqués...* Paris : L. Breyer, 1579, in-12, 289 p.



199. Sauverenneté contre toutes maladies  
Sidetes, Marcellus. *Souveraineté contre toutes maladies... traduites... par Antoine Du Moulin*. Lyon : J. de Tournes, 1550. Autre édition à Lyon en 1582.
200. Conservation, santé et prologacion de vie  
Monteux, Hierosme de. *Conservation de santé et prolongation de vie, livre fort utile et nécessaire...* Paris : S. Calvarin, 1572, in-12, 279 p. Une première édition a paru à Lyon en 1559 sous le titre *Commentaire de la conservation...*
201. La pratique de faire toutes confitures  
*La pratique de faire toutes confitures, condiments, distillations d'eaux odoriferantes et plusieurs autres recettes tresutiles. Avec la propriété du vinaigre, approuve (contre l'opinion de plusieurs) grandement profitable au corps humain*. Lyon : B. Rigaud et J. Saugrain, 1558, in-16, 206 p.
202. Sommaire tresingulier de toute medecine et chirurgie  
Goeurot, Jean. *Summaire très singulier de toute médecine et chirurgie...* Paris, 1530, in-8°.
203. L'arimeticque de Jaques Pillitier  
Peletier, Jacques (dit Peletier du Mans). *L'Arithmétique de Jaques Peletier du Mans, départie en 4 livres...* Lyon : J. de Tournes, 1570, in-8°, 297 p. Cf. du même auteur le n° 162.
204. L'arimeticque et maniere d'apprendre à cheffree  
Cathalan, Antoine. *L'Arithmétique et manière d'apprendre à chiffrer et à compter par la plume et les gects, en nombre entier et rompu...* Lyon : T. Payen, 1555 et 1566, in-16.
205. Le compo arimeticqual  
La Tayssonnière, Guillaume de. *Le Compost arimétical de Guil. de La Tayssonnyère...* lequel montre à trouver... le nombre d'or, l'épacte, l'indiction, lettre dymenchale... S. l., 1567, in-8°, 53 p.